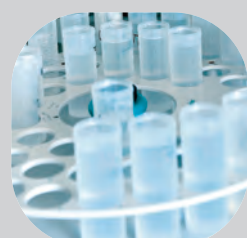
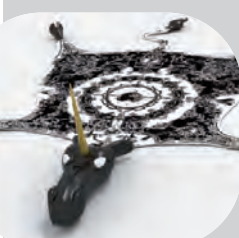




CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA CREUSE

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018



la CREUSE
le Département

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

Le DOB - Débat d'Orientations Budgétaires, s'inscrit dans un cadre réglementaire rappelé à l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités, *qui prévoit que dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget, un débat a lieu sur les orientations budgétaires de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés.*

Il permet de rappeler le contexte national, tant législatif que budgétaire, dans lequel nos politiques départementales doivent s'inscrire.

En cela, il est un outil à la fois d'information et d'aide à la décision, afin de comprendre les enjeux départementaux, et affiner les priorités qui trouveront une première traduction financière en février prochain lors de l'adoption du budget primitif 2018.

Le DOB permet de partager avec les élus les premiers éléments financiers en recettes et dépenses de l'exécution budgétaire de l'année en cours, afin de construire les grandes lignes du budget prévisionnel de l'année à venir.

De nouveau, beaucoup d'incertitudes au sujet des recettes de fonctionnement, à venir. Cela demeure et risque de demeurer malheureusement, encore une fois, le fil rouge conducteur de nos débats.

Nous sommes parmi les 319..., les « 319 grandes collectivités », ce qui laisse d'ailleurs aisément planer le flou entre « grande » et « riche », qui allons, une nouvelle fois, devoir participer à la réduction du déficit public de l'État.

De 2014 à 2017, les collectivités locales avaient largement contribué à cet effort national, avec un coup de rabot de 11,5 milliards d'euros sur leur dotation globale de fonctionnement.

Cela a représenté 6,5 M€ pour le Conseil Départemental de la Creuse, 6,5 M€ que nous n'investissons plus au service des habitants de notre département.

Dans le même temps, le Reste à Charge sur les allocations individuelles de solidarité ne cesse de s'accroître, sans que cette dette de l'Etat envers les Départements ne trouve issue dans des négociations régulièrement entamées, interrompues, promises, repoussées... 20,5 millions en 2016 pour notre collectivité.

Aux Restes à Charge sur les AIS, s'ajoute un second sujet d'inquiétude : l'appel d'air et le manque de contrôle sur les réseaux de passeurs étrangers, qui drainent vers la France des Mineurs Non Accompagnés (MNA). Ceux-ci sont considérés comme des jeunes devant être pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance... par les conseils départementaux. Le nombre croissant d'accueillis induit un montant de dépenses exponentiel.

La Cour des Comptes a précisé, dans son rapport, de juin dernier, que ce sont bien les collectivités locales qui ont contribué en grande partie au redressement des comptes publics, et pour cause avec une méthode employée implacable, il ne pouvait en être autrement. Il est donc difficile d'entendre qu'il faut pour les Départements, garants de toutes les solidarités nationales, qu'il leur faudra encore poursuivre l'effort, alors que l'Etat est loin d'avoir atteint les objectifs qu'il s'était lui-même fixé, 5 milliards sur les 18 milliards requis....

La Conférence Nationale des Territoires, installée le 17 juillet, et réunie à nouveau le 14 décembre, doit conduire des travaux dans le cadre d'une future contractualisation avec « les 319 ». Un nouveau « Pacte de Confiance » serait proposé par l'Etat, via les Préfets, un contrat qui nous promet des pénalités financières si nous sortons du cadre budgétaire décidé de façon unilatérale par l'Etat. Les annonces formalisées nous projettent déjà au-delà de ce que nous venons d'affronter, puisqu'il est désormais question d'une baisse de 13 milliards.

Les dépenses encadrées excluront-elles les AIS, les MNA... ? C'est un préalable de l'ADF, quoiqu'il en soit, avant d'envisager toute discussion autour d'un contrat.

Au-delà d'un pourcentage d'évolution des dépenses à ne pas franchir, le PLF en son article 24, prévoit un renforcement d'une règle d'or fondée sur un ratio dette / capacité d'autofinancement. Il serait déterminé un plafond en termes d'années de désendettement, qui devra être compris entre 9 et 11 ans pour les départements.

En 2019, serait mis en œuvre un système de bonus/malus, avec bien sûr, un mécanisme correctif en cas de non-respect de l'objectif par les collectivités.

Ces projections gouvernementales posent inexorablement la question du respect de la libre administration des collectivités locales, et de l'idée d'une France décentralisée.

Nous avons cependant depuis 2 ans et demi, conduit notre collectivité sur des chemins vertueux ; nos objectifs de maîtrise de nos dépenses, nos efforts partagés et consentis, ne sauraient être anéantis par de nouvelles règles trop contraignantes pour la Creuse.

Notre objectif réaffirmé demeure celui de regagner des capacités financières, pour faire face à nos engagements, et réaliser les investissements nécessaires pour engager le département vers un avenir prometteur.

Je reste persuadée que le fonctionnement pérenne de notre collectivité départementale reste un enjeu de cohésion locale, et celle des Départements, un enjeu de cohésion nationale.

Valérie SIMONET
Présidente du Conseil Départemental de la Creuse

SOMMAIRE

I. Quels seront les moyens financiers de la collectivité départementale en 2018 ?

1. Recettes de l'Etat.....
 - 1.1 La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).....
 - 1.2 Les Allocations compensatrices d'exonération d'impôts directs locaux.
 - 1.3 Les autres recettes de fonctionnement.....
 - 1.4 Les Droits de Mutation et Taxes Additionnelles à Titre Onéreux
 - 1.5 La Fiscalité transférée par l'Etat.....
 - 1.6 Les Fonds de péréquation.....
 - 1.7 Le Fonds d'urgence.....
 - 1.8 Le FCTVA sur les dépenses d'entretien, voirie et bâtiments.....
2. Recettes locales / Fiscalité.....
3. Gestion de la Dette - Enveloppe d'emprunt.....
4. Capacité d'Autofinancement ou Epargne Brute.....
5. Recettes d'investissement.....

II. Les politiques départementales et leurs incidences financières en 2018

1. Les impacts de la loi NOTRe.....
 - 1.1 Les transports.....
 - 1.2 Les interventions dans le monde agricole.....
 - 1.3 Plan de gestion des déchets.....
2. Le Département construit son devenir.....
 - 2.1 Mobilités.....
 - 2.2 Plan numérique.....
 - 2.3 Contrats de Cohésion territoriale.....
 - 2.4 Préservation de l'Environnement.....
 - 2.5 Développement touristique, Sports, Loisirs de nature.....
 - 2.6 Patrimoine - Bibliothèque - Archives départementales.....
3. Le Département agit
 - 3.1 L'Action sociale.....
 - 3.2 Les Collèges.....
 - 3.3 Le SDIS.....

III. Des directions support : vers une fonctionnalité connective

1. Les ressources humaines.....
2. Les bâtiments départementaux.....
3. L'informatique dans notre collectivité.....

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

ANNEXES

Sommaire

page

GESTION DE LA DETTE

Etat des crédits de trésorerie

Etat de la dette

Récapitulatif par prêteurs

Typologie de la répartition de l'encours

Structure de la dette 2018

Structure long terme

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Effectifs du Conseil Départemental au 31 décembre 2016

Evolution de la masse salariale et des effectifs

Dépenses du personnel

Evolution de la masse salariale

Durée effective du temps de travail

Evolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour 2018

ENGAGEMENTS PLURI-ANNUELS

Voirie : études

Voirie : PRID

Voirie : PRIR

Voirie : traverses

Voirie : grosses réparations

Voirie : programmes d'axes

Voirie : ouvrages d'art

Voirie : aménagements de sécurité

Bâtiments départementaux

Collèges

I. Quels seront les moyens financiers de la collectivité départementale en 2018 ?

Les informations fournies s'appuient sur les connaissances disponibles au moment de la rédaction du rapport. Elles ont vocation à évoluer et s'affiner d'ici la séance budgétaire de février 2018.

1. Recettes attribuées par l'Etat

1.1/ La Dotation Globale de Fonctionnement :

Après avoir connu un prélèvement de 6,5 M€ en quatre ans, elle augmenterait très légèrement de 0,4 % et avoisinerait les 43 638 000 M€.

1.2/ Les allocations compensatrices

Dans le projet de Loi de Finances 2018, le gouvernement décide de contenir le taux de minoration des allocations compensatrices relatives à l'exonération de la taxe d'habitation pour les personnes de conditions modestes.

Il propose également un élargissement de l'assiette des variables d'ajustement en incluant désormais la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) des communes et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Les allocations compensatrices d'exonération de fiscalité locale soumises à minoration verront leur taux de compensation figé au niveau de l'année 2017.

Pour l'année prochaine, la minoration de la DCRTP pour les départements serait prévue à hauteur de 5 M€ .

- Baisse de la DCRTP pour notre département
 - 2015 : 3 904 600 €
 - 2016 : 3 904 600 €
 - 2017 : 3 497 541 €
 - 2018 : estimée à 3,3 M€
- Baisse des allocations compensatrices
 - 2015 : 2 515 426 €
 - 2016 : 2 336 221 €
 - 2017 : 2 003 818 €
 - 2018 : estimée à 1,9 M€

1.3/ Les autres recettes de fonctionnement

- La Taxe sur l'électricité repose uniquement sur les quantités d'électricité consommée par les usagers, elle est mise en recouvrement par les distributeurs puis reversée au Département. La recette attendue pour 2018 fluctuera entre 1,4 et 1,5 M€.

- La Taxe d'aménagement, effective depuis le 1^{er} mars 2012, a été instituée au taux de 2,5 %. Le produit encaissé ressort à :

2015 :	1 251 378 €
2016 :	964 677 €
2017 :	au 15 novembre 2017, il était de 705 000 €.

Je vous rappelle que nous avons fixé les taux de répartition de la taxe d'aménagement basés sur les encaissements de l'année N-1 comme suit :

- ◆ 87 % pour la politique de protection des espaces naturels sensibles (ENS)
- ◆ 13 % pour les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

- La Taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour a été instituée au 1er janvier 2017, elle est égale à 10 % de la taxe de séjour perçue. Son montant 2017 avoisinerait les 10 000 €.

1.4/ Les droits de mutation et taxes additionnelles à titre onéreux (DMTO)

Evolution des droits de mutation et taxes additionnelles de 2014 à 2016 (en M€)

	Compte Administratif 2014	Compte Administratif 2015	Compte Administratif 2016
Taxe de publicité foncière	5,468	5,998	6,913
Taxe droits d'enregistrement	0,079	0,104	0,069
TOTAL	5,547	6,102	6,982

1.5/ La fiscalité transférée par l'Etat

	CA 2015	CA 2016
◆ la TSCA	22 245 531 €	22 672 294 €
◆ la TICPE	10 570 108 €	10 607 021 €
◆ la CVAE	6 028 817 €	6 453 626 €

Pour 2017, le montant de la CVAE a été notifié à hauteur de 3 258 661 € soit une baisse de près de 50% par rapport à 2016 due au transfert de 25 points de CVAE aux Régions en 2017.

1.6/ Les fonds de péréquation :

a) **Le fonds de péréquation des DMTO** dépend de la conjoncture économique. Le fonds 2017 a été notifié à hauteur de 4 843 543 € alors qu'il était de 4 844 192 € en 2016.

b) **Le fonds de péréquation de la CVAE** : celui-ci s'élève à 509 422 € pour 2017

Afin de réduire les inégalités de ressources entre collectivités territoriales, des mécanismes de péréquation horizontale ont été mis en place.

Dans la LFI 2018, l'article 11 vise à adapter les modalités de répartition du fonds de péréquation de la Contribution de la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) des départements et du fonds de péréquation des ressources des Régions pour tenir compte du transfert de 25 points de CVAE aux Régions en 2017.

c) **Les fonds de compensation et de péréquation pour le financement des 3 AIS**

Face au poids croissant des trois AIS, un fonds a été créé en 2014 qui se décline en :

- une dotation péréquée basée sur le transfert aux départements des frais de

gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

2014	2015	2016	2017
6 645 876 €	6 728 171 €	5 973 941 €	5 884 488 €

- un fonds de solidarité DMTO alimenté par un prélèvement sur les bases des droits de mutation à titre onéreux

Année	Versement	Prélèvement	Attribution nette
2014	1 490 810 €	432 934 €	1 057 876
2015	1 354 335 €	418 694 €	935 641 €
2016	1 065 880 €	424 941 €	640 939 €
2017	847 354 €	489 356 €	357 998 €

L'article 11 du projet de Loi de Finances pour 2018 crée un mécanisme permettant de rectifier les attributions versées au titre du fonds de solidarité en faveur des Départements afin de renforcer la péréquation horizontale.

L'effort devrait porter principalement sur les départements qui bénéficient des produits de DMTO les plus élevés grâce au dynamisme de leur marché immobilier tout en étant les moins touchés par l'augmentation de leurs dépenses sociales.

1.7/ Fonds d'urgence et de soutien aux départements fragiles

Un fonds d'urgence de 100 M€ a été annoncé pour les départements les plus fragiles ; 19 départements pourraient être éligibles.

Sur le précédent fonds abondé à hauteur de 200 M€ d'euros, nous avons perçu seulement 398 793€ en 2017.

1.8 / FCTVA sur les dépenses d'entretien, voirie et bâtiments

Instauré en 2016, le montant 2017 calculé sur les dépenses éligibles de l'année 2016 s'est élevé à 179 958€. Pour 2018, une enveloppe de 185 000€ sera budgétée.

2. Recettes locales / fiscalité

A titre indicatif, l'évolution du **taux de Foncier Bâti (FB)**, en région Nouvelle-Aquitaine est présentée ci-dessous :

Départements	Taux Foncier Bâti 2017	Evolution 2016/2017	Evolution 2015/2016
CHARENTE	22,89 %	0,0 %	0
CHARENTE-MARITIME	21,50 %	0,0 %	0
CORRÈZE	21,35 %	0,0 %	0
CREUSE	22,93 %	0,0 %	+ 18,3 %
DORDOGNE	25,60 %	+ 4,5 %	+ 4,5 %
GIRONDE	17,46 %	0,0 %	+ 9,0 %
LANDES	14,76 %	0,0 %	+ 5,0 %
LOT-ET-GARONNE	22,63 %	0,0 %	0
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	13,47 %	0,0 %	0
DEUX-SÈVRES	18,98 %	0,0 %	0
VIENNE	17,62 %	0,0 %	+ 18,5 %
HAUTE-VIENNE	18,96 %	+ 4,0 %	+ 4,0 %

Au vu de ce tableau, il ressort que seuls 2 départements de la région Nouvelle Aquitaine ont augmenté leur taux de foncier bâti en 2017. Le département de la Dordogne présente le taux le plus élevé (25,60 %) ; en 2016, il s'élevait à 24,50 %.

Comparaison avec les Départements de la même strate démographique
(moins de 250 000 habitants)

Départements	Taux Foncier Bâti 2017
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	20,70 %
HAUTES-ALPES	20,91 %
ARIÈGE	21,15 %
CANTAL	23,56 %
CORRÈZE	21,35 %
CORSE-DU-SUD	11,79 %
HAUTE-CORSE	13,43 %
CREUSE	22,93 %
GERS	33,85 %
INDRE	16,21 %
HAUTE-LOIRE	21,90 %
LOT	23,46 %
LOZÈRE	19,94 %
HAUTE-MARNE	23,94 %
MEUSE	25,72 %
NIÈVRE	23,90 %
HAUTE-SAÔNE	24,48 %
TARN-ET-GARONNE	28,93 %
TERRITOIRE DE BELFORT	16,72 %

Le département du Gers présente le taux de Foncier Bâti le plus élevé soit 33,85 %.

Données de fiscalité directe locale pour 2016 en €
(départements de moins de 250 000 habitants)

Départements	Base départementale	Taux départemental	Produit départemental
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	246 415 904	19,53 %	48 124 227
HAUTES-ALPES	218 902 681	20,91 %	45 772 181
ARIÈGE	183 704 302	21,15 %	38 852 863
CANTAL	141 764 123	23,56 %	33 399 761
CORRÈZE	280 411 992	21,35 %	59 868 721
CORSE-DU-SUD	215 104 879	13,79 %	29 663 410
HAUTE-CORSE	187 604 997	13,43 %	25 196 468
CREUSE	111 512 847	22,93 %	25 569 415
GERS	142 277 819	33,85 %	48 161 557
INDRE	220 279 590	16,21 %	35 702 913
HAUTE-LOIRE	242 024 181	21,90 %	53 003 639
LOT	192 671 556	23,46 %	45 200 719
LOZÈRE	86 422 462	19,94 %	17 232 832
HAUTE-MARNE	153 818 003	23,94 %	36 823 975
MEUSE	168 597 122	25,72 %	43 363 170
NIÈVRE	236 755 615	23,90 %	56 584 311
HAUTE-SAÔNE	222 104 084	24,48 %	54 370 582
TARN-ET-GARONNE	244 849 444	28,93 %	70 834 899
TERRITOIRE DE BELFORT	162 711 940	16,72 %	27 205 299

Les départements de la Lozère et de la Creuse ont les bases les plus faibles.

Pour l'année 2018, la revalorisation des bases interviendra sur l'inflation constatée soit 1,1 %.

Si nous maintenons un taux de foncier à 22,93 %, le produit des contributions directes s'établirait à 26 100 000 € ; le point de fiscalité s'élevant donc à 261 000 €.

3. Gestion de la Dette - Enveloppe d'emprunt

L'encours de dette par habitant en Creuse

- au 31 décembre 2016 s'élevait à 774 €.
- Au 1^{er} janvier 2018, il sera par habitant de 780 €.

Encours au	Montant	% d'évolution par rapport à 2000	% d'évolution d'une période à l'autre
31/12/2000	65 715 966,64 €		
31/12/2005	73 339 337,70 €	12 %	12 %
31/12/2010	77 477 046,86 €	18 %	6 %
31/12/2014	87 806 361,99 €	34 %	13 %
31/12/2015	92 356 819,46 €	41 %	5 %
31/12/2016	93 406 575,04 €	42 %	1 %
31/12/2017	94 779 475,12 €	44 %	1,46 %

Il convient de noter que le rythme de progression de l'encours **est contenu depuis 2015**.

L'indicateur de l'endettement ne peut s'apprécier pleinement qu'au regard du niveau d'épargne de la collectivité c'est-à-dire de sa capacité à rembourser plus ou moins rapidement ses emprunts.

La capacité de désendettement calculée en rapportant l'encours de la dette à l'épargne brute est l'indicateur qui permet d'évaluer, en années, le temps nécessaire à une collectivité pour rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait tout son autofinancement brut.

En 2015, notre capacité de désendettement était de 15 ans,

En 2016, elle s'établit à 9 ans.

Je rappelle que le seuil d'alerte se situe entre 8 et 12 ans.

Le ratio "encours/habitant" le plus élevé est celui de la Corrèze, la Creuse avec un encours de 774 €/habitant se situe au 11^{ème} rang sur 19.

L'enveloppe d'emprunt souscrite pour l'exercice 2017 est de 12 M€. Pour 2018, elle pourrait se situer également à un volume de 12 M€, avec des taux d'intérêt encore très attractifs.

La structure de l'annuité de notre dette sera de :

- 86 % pour le remboursement du capital
- 14 % pour le remboursement des intérêts.

Ce sont 12,590 M€ qui seront consacrés à l'annuité de la dette (10,873 M€ en capital et 1,717 M€ en intérêts).

4. Capacité d'autofinancement (ou épargne brute)

L'épargne brute représente le flux de liquidités récurrent, dégagé par la section de fonctionnement, disponible pour couvrir tout ou partie des dépenses d'investissement.

Elle reflète la gestion de la section de fonctionnement et la capacité à se désendetter et/ou à investir.

Notre taux d'épargne brute (ratio épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) était de **3,38 %** en 2015 et de **5 %** en 2016.

Notre capacité d'autofinancement s'améliore mais reste insuffisante (seuil à atteindre 7,5 %). Nous devons donc poursuivre les efforts de gestion engagés en 2016 pour mieux maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

La Cour des Comptes, dans son rapport annuel sur la situation financière des collectivités territoriales en 2016, précise que sans nouveaux efforts de gestion, la moitié des départements entrerait dans une zone de grande difficulté avec un taux d'épargne inférieur à 8 % en 2020.

Départements	Capacité d'autofinancement en milliers d'euros en 2016	Capacité d'autofinancement en € par habitant en 2016
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	27 324	169
HAUTES-ALPES	20 170	145
ARIÈGE	32 927	216
CANTAL	20 897	142
CORRÈZE	41 262	171
CORSE-DU-SUD	39 711	266
HAUTE-CORSE	29 321	171
CREUSE	12 048	100
GERS	19 043	100
INDRE	33 086	145
HAUTE-LOIRE	41 519	184
LOT	27 132	156
LOZÈRE	18 735	245

HAUTE-MARNE	28 800	159
MEUSE	22 829	119
NIÈVRE	19 545	91
HAUTE-SAÔNE	34 262	143
TARN-ET-GARONNE	35 873	143
TERRITOIRE DE BELFORT	19 962	138

5. Recettes d'investissement

Elles dépendent principalement de :

- La DDEC,
- La DGE
- une part du FCTVA sur les investissements de l'année N-1,
- la subvention de la Région Nouvelle Aquitaine au titre du PRIR (600 000 € en 2018),
- les Certificats d'Economie d'Energie (400 000 € pour les collèges et 140 000 € pour les autres bâtiments attendus en 2018),
- les recettes TEPCV au titre de l'action concernant la rénovation de l'habitat, de la mobilité et l'électromobilité (395 000 €),
- le produit des amendes de police,
- les ventes de bâtiments...

Sans reprise du résultat antérieur, et hors emprunt, le volume devrait être sensiblement identique.

°
° ° °

Les résultats de clôture du compte administratif de l'exercice 2017 seront intégrés lors du budget primitif 2018.

II. Les politiques départementales et leurs incidences financières en 2018

1. Les impacts de la loi NOTRe

1.1/ Les Transports

Depuis le 1^{er} septembre 2017, les transports scolaires et de voyageurs sont gérés par la Région Nouvelle Aquitaine.

Le Conseil Départemental a conservé la compétence Transports des élèves en situation de handicap, ainsi que la gestion des abonnements "internes scolaires".

Pour 2018 et les années à venir, l'attribution de compensation à verser à la Région Nouvelle Aquitaine, dans le cadre du transfert de compétence, s'élèvera à 3 967 821 €, en plus de la moitié de la CVAE que nous percevions auparavant, soit au total 7 226 482 €.

1.2/ Les interventions dans le monde agricole

La faculté dont disposent les Départements pour intervenir en faveur du secteur agricole a été grandement altérée par les dispositions de la Loi NOTRe du 7 août 2015.

A cet égard, le conventionnement avec la Région Nouvelle Aquitaine, tel que prévu par l'article 94 de la loi, est instauré pour 2018 sur le modèle adopté en 2017.

C'est ainsi sur le fondement de deux axes majeurs que sont bâties les propositions qui figurent au DOB :

- l'action au service des solidarités humaines, qui se traduira par un soutien à l'emploi salarié en agriculture et par l'accompagnement des exploitants agricoles en difficulté et de leur famille ;
- l'action au service des solidarités territoriales pour laquelle le Département :
 - prendra une part active en faveur du développement de la consommation de produits locaux en restauration collective ;
 - soutiendra l'achat collectif de matériel agricole et l'organisation de manifestations locales destinées à promouvoir l'agriculture.

La loi n'ayant pas modifié la compétence "aménagement foncier" des Départements, il est proposé de maintenir un soutien en faveur de l'amélioration des structures foncières des exploitations au travers des échanges amiables d'immeubles ruraux.

En 2017, les aides aux structures et aides directes ont représentées près d'1M€.

● Secteur forestier

Il est proposé de poursuivre nos efforts sur la mise en valeur de la propriété forestière départementale (63 hectares). En affectant une partie des produits issus des dernières ventes de bois à la reconstitution de peuplements dans une logique de durabilité, le Département entend garantir la pérennité de son patrimoine.

● Le Laboratoire Départemental d'Analyses

Au cours de l'année 2017, le Laboratoire a été retenu par l'ARS (Agence Régionale de Santé) de Nouvelle Aquitaine dans le cadre du renouvellement du marché du contrôle sanitaire des eaux de consommation et de baignade pour la période 2018-2021.

Un effort sera poursuivi en 2018 pour le maintien, voire le développement du volant d'analyses en santé animale et vétérinaire, liées au contexte des exportations d'animaux vivants.

Initiée en 2017, la reprise par notre LDA de l'activité des analyses légionelles du département de la Haute-Vienne sera confortée dans le cadre de l'entente pour une gestion mutualisée des laboratoires départementaux de la Creuse et de la Haute-Vienne.

La recherche de nouvelles activités nous engage à devoir nous conformer dans la gestion de notre LDA aux termes de la Loi, afin de réduire la dotation de service public (prévisionnelle en 2017 à plus de 600.000€)

1.3/ Le Plan de Gestion des déchets

Dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets non dangereux, la compétence de planification a été transférée des départements aux régions en août 2015. Cependant, il est proposé d'inscrire en investissement 46 000 € de crédits de paiement et en fonctionnement 3 500 € de crédits de paiement pour solder les engagements pris lors des exercices précédents. Par ailleurs, il est proposé d'inscrire en fonctionnement 17 500 € de crédits de paiement pour accompagner dans l'amélioration de la gestion de leurs déchets 7 collèges qui verseront progressivement, à compter de 2018, une redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères.

2. Le Département construit son devenir

2.1/ Mobilités

Favoriser l'attractivité et l'accessibilité du département de la Creuse, nécessite un effort d'investissement sur les infrastructures routières. La modernisation des axes structurants, tout autant que l'entretien des voiries dont l'état général tend à se dégrader, nous engage à adopter une programmation ambitieuse mais réaliste, qui tient compte des capacités budgétaires de la collectivité.

Outre le soutien à l'économie locale qu'apportent ces opérations, celles-ci constituent une condition essentielle au désenclavement du département de la Creuse et à son développement.

Ainsi, en 2018, dans le cadre du Programme Routier d'Intérêt Régional, nous verrons se poursuivre l'aménagement de la RD990, de la voie communale "du Bignat" au carrefour de "La Seiglière", sur les communes de Moutier-Rozeille et d'Aubusson. Pour mémoire, la Région Nouvelle Aquitaine participe à hauteur de 50 % (convention d'application du 25 avril 2017).

Par ailleurs, plusieurs études seront engagées pour préparer les futurs aménagements.

Ces projets pourraient s'inscrire dans le futur **SRADDET** de la Région Nouvelle Aquitaine, dont l'un des enjeux est de répondre au besoin de mobilité et d'accessibilité. Le Département de la Creuse entend jouer son rôle dans le projet régional d'aménagement partagé, durable et équilibré du territoire.

Le Département poursuivra la politique engagée en faveur de la mobilité, au travers de son **Plan Départemental de Covoiturage**, avec la construction d'une nouvelle aire en 2018 au droit du carrefour entre la RN145 et la RD917 sur la commune de Nouhant.

Quant à l'entretien des chaussées, les moyens alloués à leur entretien resteront toujours insuffisants, nous le savons depuis plus d'une décennie. La programmation pluriannuelle est établie en fonction de l'état des chaussées, d'autant que la sécurité des usagers pourrait en être impactée, pour le programme d'axes et les grosses réparations aux chaussées, mais également de l'avancement des projets communaux en ce qui concerne l'aménagement des traverses d'agglomération.

En 2018, il est envisagé **une campagne de réfection de plusieurs giratoires** dont les couches de roulement, très sollicitées par le trafic, nécessitent l'emploi de matériaux adaptés.

Dans ce cadre, la notion de confort restera secondaire sur les réseaux de 2^{ème} et 3^{ème} catégorie, la sauvegarde du patrimoine routier global et son étanchéité restant l'objectif recherché, dans un contexte budgétaire encore contraint.

Pour les ouvrages d'art (900 ponts et 700 murs), la priorité sera portée sur les ouvrages présentant des pathologies structurelles avancées et/ou faisant actuellement l'objet d'une restriction compte tenu de leur état.

Dans ce cadre, une opération particulière concernera la démolition et le remplacement du Pont de Crozant sur la RD72, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Département de l'Indre (convention du 19 mai / 23 juin 2017) et pour laquelle les travaux pourraient débuter fin 2018.

Concernant la **section budgétaire de fonctionnement** sur la voirie, des efforts ont d'ores et déjà été engagés pour rationaliser les dépenses en matière d'entretien de la végétation et de viabilité hivernale et ont fait l'objet d'un premier bilan à l'issue des campagnes 2016-2017.

Pour la mise en œuvre de cette politique routière, les Unités Territoriales Techniques et la Direction des Routes s'appuient sur notre service Parc départemental (gestion et entretien de flotte matériels et véhicules, négoce de matériaux et travaux routiers).

Un nouveau programme d'acquisition de matériels et véhicules sera engagé en 2018.

Concernant les recettes de fonctionnement, celles-ci seront principalement issues des redevances d'occupation du domaine public et sont estimées à 280 000 € pour 2018 (Orange et Dorsal principalement, réseaux de télécommunications électroniques).

De nouvelles recettes pourraient être perçues dans les prochaines années si nous introduisons de nouvelles redevances pour les réseaux de chaleur, l'occupation du domaine public pour le broyage des branches, ou pour le paiement par les propriétaires riverains des prestations d'élagage des arbres de bords de routes...

- **Aérodrome Montluçon-Guéret** : par délibération du 9 septembre dernier, le Conseil Départemental a approuvé la prolongation de la durée de vie du syndicat mixte de l'aérodrome pour 7 ans. Le Département versera sa contribution annuelle pour terminer le remboursement des derniers emprunts souscrits pour la construction de l'aérodrome, assurer son fonctionnement et poursuivre son développement, notamment au regard de l'activité "drones" qui pourrait se développer.

2.2/ Plan numérique

S'agissant de l'aménagement numérique du territoire et plus particulièrement de la contribution départementale au **SDAN pour la Creuse**, cette dernière d'un montant proposé de **1 250 000 €** découlerait directement pour 2018 de l'autorisation de programme prévoyant le déploiement du réseau sur 5 ans (26 000 prises prévues au total en Creuse) incluant l'adhésion du Département à la SPL Nelle-Aquitaine, chargée de la commercialisation et de l'exploitation du réseau de fibres à domicile.

Notons que le montant précité ne tient pas compte des besoins de trésorerie du syndicat mixte Dorsal liés au lancement des travaux et au décalage des versements de l'État pour lesquels une étude financière est en cours.

2.3/ Contrats de Cohésion territoriale

Le Département, en tant qu'acteur pivot de la solidarité territoriale, entend poursuivre ses interventions pour soutenir le développement des territoires, tout en s'adaptant au nouveau contexte institutionnel régional et infra-départemental.

Une nouvelle période de contractualisation avec les EPCI, pour les années 2018 à 2020, va nous conduire à déployer nos moyens d'ingénierie et à mobiliser de nouveaux crédits. Le vote d'une autorisation de programme d'un montant de 3 à 4 M€ sera proposé pour cela.

L'organisation et les méthodes de travail seront configurées dans le but de répondre aux besoins exprimés par les territoires.

2.4/ Préservation de l'Environnement

- **Politique de l'eau**

Le Département a attribué fin 2017 un marché d'étude pour la réalisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable (AEP).

Il est proposé d'inscrire en section d'investissement, des crédits de paiement à hauteur de 150 000 € (paiement partiel de l'étude) et une autorisation de programme de 30 000 € pour la commande d'une phase complémentaire (variante exigée) portant sur un audit des politiques publiques d'AEP.

Il est proposé de maintenir le soutien du Département à l'amélioration des installations d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable, et d'inscrire pour cela respectivement en section d'investissement (assainissement), des crédits de paiement à hauteur de 700 000 € pour le règlement des aides accordées au cours des exercices précédents et une autorisation de programme de 400 000 € pour la programmation 2018. En section d'investissement (eau potable), des crédits de paiement à hauteur de 500 000 € pour le règlement des aides accordées au cours des exercices précédents et une autorisation de programme de 200 000 € pour la programmation 2018.

Le Département s'est engagé, en octobre 2017, à soutenir deux opérations de recherche en eau profonde, afin d'accroître la ressource disponible pour l'AEP. Il est nécessaire d'inscrire en section d'investissement, des crédits de paiement à hauteur de 75 000 € pour le paiement de l'aide accordée à l'une de ces opérations et une autorisation de programme de 75 000 € pour l'engagement du soutien financier à la seconde opération.

- **Assistance technique en assainissement**

Pour l'acquisition de matériel technique, notamment un module supplémentaire du logiciel NEPTUNE destiné à automatiser certains travaux de secrétariat, il convient d'inscrire en section d'investissement des crédits de paiement à hauteur de 15 000 €.

- **Gestion des milieux aquatiques**

En 2018, la mise en œuvre du second schéma départemental de gestion des milieux aquatiques, adopté par l'Assemblée départementale en décembre 2016, sera poursuivie. A cette fin, il est proposé d'inscrire en investissement 10 000 € de crédits de paiement et 10 000 € d'autorisation de programme pour la réalisation d'études, 50 000 € de crédits de paiement et 50 000 € d'autorisation de programme pour la réalisation de travaux par des maîtres d'ouvrages publics, 20 000 € de crédits de paiement et 20 000 € d'autorisation de programme pour la réalisation de travaux par des maîtres d'ouvrages privés.

2.5/ Développement touristique, Sports et Loisirs de nature

- **Développement tourisme**

Notre collectivité participe à de nombreux groupes de travail relatifs à l'élaboration

du nouveau Schéma Régional de Développement Touristique (SRDT). Ce dernier devrait être opérationnel au cours du premier trimestre 2018. Il conduira le Département à actualiser son Schéma Départemental de Développement Touristique (SDDT) afin d'intégrer les nouvelles orientations stratégiques de la Région Nouvelle Aquitaine.

La mise en œuvre du SDDT a été confiée à l'ADRT Creuse qui a bénéficié d'une subvention d'un montant de 950 000 € en 2017. Celle-ci a conduit en 2017 les actions suivantes :

Axe 1 : Adapter l'organisation touristique aux contraintes du marché :

- Accompagnement des Communautés de Communes dans la réorganisation des Offices de Tourisme suite à la loi NOTRe,
- Accompagnement de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret dans la recherche de fonds européens liée à la station de sport nature,
- Accompagnement dans la démarche qualité des Offices de Tourisme,
- Organisation de la nuit du tourisme.

Axe 2 : Améliorer la mise en marché de la destination Creuse :

- Lancement d'une campagne vidéo sur les réseaux sociaux,
- Déploiement de nouveaux outils de commercialisation en ligne,
- Montage d'opérations avec la presse pour la promotion de la Cité Internationale de la Tapisserie et des Arts Tissés et la Vallée des Peintres entre Berry et Limousin,
- Participations à des salons professionnels sur les sports nature.

Axe 3 : Développer une nouvelle dynamique autour de l'image :

- Tournage de clips vidéo "Coup de Cœur Creuse",
- Opérations de promotion de la Vallée des Peintres entre Berry et Limousin à la Maison de la Nouvelle Aquitaine (Paris),
- Opération Cross média avec France Télévision et campagne e-marketing avec le magazine "L'Express".

En 2018, l'accent sera mis tout particulièrement sur :

- la réorganisation de la collecte d'informations touristiques au niveau départemental afin de faire face au désengagement de la région Nouvelle Aquitaine,
- la mise en place d'un partenariat technique et financier avec les Offices de Tourisme suite à la fusion de certaines Communautés de Communes,
- le remplacement du service de réservation "RESADIRECT" par "ELLOHA" concernant la vente en ligne de produits touristiques (changement de modèle économique permettant une connexion aux grandes plateformes internationales de distribution),
- le lancement de la marque qualité "Hébergement Creuse",
- l'approche des marchés de proximité (régions Nouvelle Aquitaine, Rhône Alpes Auvergne) au travers des salons et des opérations de presse sur les thématiques culturelles et sportives,
- le travail collaboratif avec les Offices de Tourisme concernant la promotion du Centre d'art "Espaces MONET/ROLLINAT" après travaux,
- l'opération TOLKIEN avec le concours de la Cité Internationale de la Tapisserie et des Arts Tissés sur les marchés belges et britanniques.

La subvention de 950 000 € à Creuse Tourisme devra être reconduite pour 2018.

- **Développement des pratiques sportives**

Les orientations 2018 sont axées sur :

- la poursuite du travail partenarial avec les services de l'État et le mouvement sportif (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse) dans le cadre du Protocole d'Accord ;
- la réalisation de conventions pluriannuelles d'objectifs avec les comités départementaux pour les 3 dernières années de l'Olympiade (2018/2020), en lien avec l'État (DDCSPP), en complément des 12 signées en 2017) ;
- la poursuite du soutien aux sportifs de bon niveau ;
- l'accompagnement des collèges pour l'accès des élèves de 6^e à l'enseignement de la natation ("Plan Piscines") mais aussi du fonctionnement des 11 sections sportives du département ;
- la prise en charge des coûts d'utilisation des équipements sportifs fréquentés par les collèges appartenant à d'autres collectivités ;
- le tissu associatif pour l'accueil d'évènements d'envergures ou encore le sport de haut niveau amateur ;
- l'aide aux collectivités pour la mise aux normes de leurs installations sportives ;
- le soutien au fonctionnement du pôle espoir cycliste de Guéret.

Dans le cadre de la politique "Sports et Loisirs de nature" adoptée en octobre 2016, le travail se poursuivra en direction :

- de l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)
- du déploiement du dispositif d'aide pour l'entretien des chemins de randonnée (PR) qualifiés ;
- de la création de "boucles locales à vélo" en direction d'un public familial et touristique.
- Label "Rando Qual'iti Creuse" : poursuite du développement des volets "manifestations" (15 évènements vélo-routes et VTT labellisés en 2018, 13 en randonnées pédestres) et "itinéraires" (40 circuits labellisés fin 2017) ;
- du renforcement des partenariats avec les comités départementaux du secteur de la randonnée en Creuse (randonnée pédestre, cyclotourisme et tourisme équestre) et Creuse Tourisme ;
- de la valorisation et la promotion des filières notamment via le site internet départemental dédié à la randonnée et aux sports de nature en Creuse (<http://www.vacances-sports-nature.com/>) mais aussi l'accompagnement des démarches d'homologation et de labellisation fédérales des sites et itinéraires de pratiques ;
- de l'implantation de panneaux d'identification des itinéraires de randonnée qualifiés afin d'offrir aux randonneurs une meilleure information ;
- de l'étude d'opportunité pour la mise en place de la compétence "sports de nature" (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).

2.6/ Patrimoine - Bibliothèque départementale - Archives départementales

● Conservation du Patrimoine Bâti

- la gestion des aides financières à la restauration des édifices publics et des objets mobiliers religieux protégés au titre des monuments historiques et non protégés a été en 2017 exercée sur la base du nouveau règlement (19 mai 2017) .

● La Bibliothèque Départementale de la Creuse

En 2018, la BDC poursuivra sa mission du développement de la lecture publique :

- Finalisation et vote du 3^{ème} Plan de développement de la lecture publique pour 2018-2022, pour poursuivre et accentuer la structuration du réseau des bibliothèques creusoises, en intégrant le nouveau découpage intercommunal ;

- Poursuite de l'accompagnement des projets de création ou de réaménagement de bibliothèques (Chéniers, Clugnat, Domeyrot, Lépinas, Mainsat, St-Sébastien, St-Sulpice-le-Dunois, Soumans...), et de la concertation avec les nouveaux EPCI pour la mise en œuvre de réseaux intercommunaux de bibliothèques ;

- Organisation de la 22^{ème} édition du festival Coquelicot du 22 mai au 3 juin 2018 ;

- Poursuite de l'opération "Mon premier livre" : renforcement de la concertation transversale avec le pôle cohésion sociale et avec les partenaires pour mieux toucher les familles ;

- Préparation de la 5^{ème} édition du Festival du livre jeunesse "Mômes à la page" qui aura lieu en 2019 ;

- Intensification des partenariats et des actions en collaboration avec les acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, notamment dans le cadre du dispositif "Lever les freins linguistiques" ;

- Développement des ressources et des animations en direction des personnes âgées dépendantes, en partenariat avec les EHPAD et les bibliothèques du réseau.

Le budget 2018 de la BDC sera établi à budget constant (**72 000 € en investissement et 275 700 € en fonctionnement**), destiné à financer principalement :

En 2018, le Conseil Départemental de la Creuse sollicitera des subventions :

- auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle Aquitaine, pour la 3^{ème} année du Contrat territoire lecture signé pour la période 2016-2018, destiné à soutenir l'action de la BDC pour accélérer la mise en réseau des bibliothèques par l'informatisation, la formation et le développement de ressources numériques ;

- auprès du Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre du dispositif "Premières pages" ;

- auprès du Centre National du Livre pour des fonds thématiques pour les publics éloignés de la lecture (prévention et lutte contre l'illettrisme) ;

- dans le cadre d'appels à projets, auprès de tous organismes et/ou fondations susceptibles de soutenir la politique de développement de la lecture et de prévention de l'illettrisme du Département.

Pour mémoire, en 2017, le Département a obtenu pour la BDC un total de subventions de 37 890 €.

- Les Archives départementales

Dans la poursuite des objectifs définis dans le contrat de développement 2016-2020, les actions programmées en 2018 s'efforceront de répondre aux demandes des publics sur le territoire et de faire connaître le patrimoine archivistique et l'histoire des creusois au-delà des frontières.

- Identités et territoires

L'année 2018 verra l'achèvement du programme de numérisation des délibérations des communes. A ce jour, 1 104 registres sont en ligne pour 183 communes.

- Animer les territoires

Pour assurer l'animation du réseau Archives sur le territoire, la Direction des archives départementales programmera des journées d'actions et de formation à destination des secrétaires de mairie et des archivistes.

- Assurer l'archivage électronique

En collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de communication, la Direction des archives départementales porte le projet de système d'archivage électronique (SAE).

- De nouvelles actions en direction des publics

Les Archives départementales proposeront tout au long de l'année 2018 de nombreuses expositions, sur des sujets variés avec de nouveaux thèmes abordés : la photographie, l'école primaire...

3. Le Département agit

3.1/ L'Action Sociale

Les dépenses d'aide sociale se répartissent en cinq postes principaux : les dépenses liées aux allocations du revenu de solidarité active ainsi qu'à l'insertion, l'aide sociale à l'enfance, l'aide sociale aux personnes handicapées, l'aide sociale aux personnes âgées et enfin le dernier poste comprend les dépenses de services communs et autres interventions sociales.

Hors frais de personnel, les dépenses globales d'action sociale ressortiraient à 87 965 731 € (+ 0,95 % par rapport à 2017), auxquelles il conviendrait d'ajouter 1 million d'euros concernant les transports pour enfants en situation de handicap (crédits anciennement gérés au Pôle transport).

19,04 % de ces dépenses seraient consacrées à l'insertion, 15,23 % à l'aide sociale à l'enfance, 23,73 % à l'aide sociale aux personnes handicapées et 39,70 % à l'aide sociale aux personnes âgées.

a) Un alourdissement régulier du poids des allocations de solidarité

La progression des dépenses des allocations est plus élevée que celle des recettes. En 2016, les dépenses des allocations représentent 49,18 % des dépenses nettes d'action sociale (avant dotations de l'État : APA, PCH, TICPE et FMDI).

- **Prestation de compensation du handicap (PCH)** : évolution de + 2 % (+ 51 250 €)

Le nombre de bénéficiaires de la PCH continue d'augmenter régulièrement (+ 13 dossiers au cours du premier semestre 2017).

<i>PCH ACTP</i>	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Bénéficiaires	668	684	710	671	668
PCH-ACTP	3 602 530	3 642 351	3 933 286	3 970 875	3 904 961
Dépenses nettes (déduction indus...)	3 560 178	3 572 458	3 899 116	3 930 354	3 846 077
Concours CNSA	1 288 959	1 253 968	1 140 158	1 200 496	1 199 512
Charge nette	2 271 219	2 318 490	2 758 958	2 729 858	2 646 565
Taux de couverture	36,20 %	35,10 %	29,24 %	30,54 %	31,18 %
Taux de couverture nationale	28,40 %	26,60 %	25,60 %	24,80 %	N'est plus rendu public

- **Allocation personnalisée à l'autonomie** : évolution de + 0,85 (+245 000 €).

Cette hausse prend en compte l'impact de la loi relative à "l'adaptation de la société au vieillissement" concernant les mesures en faveur des proches aidants.

Ces mesures consistent à ouvrir droit au recours à l'hébergement temporaire, à l'accueil de jour, au relais à domicile. Il est également possible d'accorder une aide financière ponctuelle en cas d'hospitalisation de l'aidant pour assurer la prise en charge de la personne aidée restée seule à domicile.

Le nombre de bénéficiaires semble se stabiliser mais le **nombre d'heures APA augmente** en raison de l'application de la loi ASV.

Le nombre d'heures réalisé en prestataire représentait de 600 657 € en 2016, pour une projection de 611 634 € en 2018. En outre, les dépenses d'hébergement temporaire et d'accueil de jour vont élargir sur l'APA à domicile à partir de 2018.

<i>APA</i>	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	BP 2017
Bénéficiaires	4 940	5 140	5 292	5 510	5 351	
APA	24 664 703	25 323 514	26 510 106	27 080 834	27 873 473	28 360 000
Dépenses nettes (déduction indus, trop perçu...)	24 242 012	24 561 098	26 253 490	26 227 957	27 476 601	
Concours CNSA	12 281 262	12 468 168	14 309 526	14 493 701	15 704 708	13 815 559 ⁽¹⁾
Charge nette	11 960 750	12 092 930	11 943 964	11 734 256	11 771 893	
Taux de couverture	50,66 %	50,76 %	54,50 %	55,26 %	57,15 %	
Taux de couverture nationale	28,40 %	30,90 %	31,50 %	31,30 %	N'est plus rendu public	

⁽¹⁾ Baisse des recettes CNSA car le montant net de l'APA à domicile 2015 comprenait des recettes exceptionnelles dues au déconventionnement avec le PACT Creuse (523 403 €).

- **Allocations rSa** : évolution prévisionnelle à la baisse de - 0,41 %.

Le montant des allocations prend en compte une hausse de l'allocation de 0,1 % au 1^{er} avril. Le nombre de bénéficiaires a diminué (2 824 bénéficiaires au 31/12/2015 - 2 743* au 31/12/2016 qui correspond à la modification réglementaire du calcul de l'allocation RSA).

<i>Rsa</i>	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Bénéficiaires	3 669	3 848	4 019	4 144	2 743 *
RSA	11 958 359	12 660 583	13 636 024	13 007 946 (paiement 11 mois)	14 803 884
Dépenses nettes (déduction indus...)	11 840 756	12 603 757	13 554 246	12 880 336 (11 mois)	14 629 987
Concours TIPP- FMDI	8 600 907	8 612 587	8 490 211	8 443 096	8 482 000
Charge nette	3 239 849	3 991 170	5 064 035	4 437 240 (11 mois)	6 147 987
Taux de couverture	72,63 %	68,33 %	62,63 %	65,55 %	
Taux de couverture nationale	79,70 %	71,30 %	65,70 %	61,30 %	

b) Les autres dépenses

- Secteur "**Jeunesse**", le budget est reconduit.
- Secteur Enfance et Famille : le Département a connu une baisse des placements par rapport à 2016, il enregistre, cependant, une forte augmentation des mineurs non accompagné (MNA) ; aujourd'hui, ce sont 41 MNA accueillis pour un coût estimé en année pleine à 1 400 000 €.

Un travail est en cours pour trouver des solutions adaptées à ce public, d'autant que le nombre attendu des familles d'accueil risque de générer une prise en charge par les établissements, plus onéreuse que l'accueil famille.

- **Secteurs Handicap et Personnes Agées** : les dépenses d'aides sociales relatives à l'hébergement dépendent, d'une part, du taux de reconduction des enveloppes allouées aux établissements et services et, d'autre part, de l'impact des restructurations.

Sur le handicap :

Un travail en cours avec l'association APAJH pour la restructuration du foyer d'hébergement "Allende" en lien avec Creusalis ainsi que sur la restructuration du foyer d'Arfeuille-Châtain.

Une négociation sera lancée, courant 2018, avec l'association ADAPEI pour renouveler le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

Enfin, un appel à projet pour des places de SAMSAH devrait aboutir au premier semestre 2018. Un projet avait été déposé par les trois associations du handicap et le centre hospitalier de Saint-Vaury.

Rappel : le Département supporte des prises en charge hors département (environ 80 usagers) avec un prix de journée moyen en 2017 de l'ordre de 140 €, dont le Pôle Jeunesse et Solidarités n'a pas la maîtrise.

Les "personnes âgées" :

Les restructurations se poursuivent pour les établissements d'Evau-les-Bains, La Souterraine et Auzances. Des projets sont en cours de validation pour l'établissement d'Ajain. Les réflexions se poursuivent pour les EHPAD gérés par le Centre hospitalier d'Aubusson.

La réforme s'accompagne également de la mise en place d'un état des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD). En 2017, 16 établissements étaient en convergence positive et 15 en convergence négative. Cette convergence doit s'étaler sur 7 ans.

Le montant de la dotation 2018 s'élèvera à 9 139 586 €.

En 2017, a été appliquée la **refonte de l'aide sociale**. Cette mesure a été appliquée dans un premier temps aux établissements creusois ; elle a conduit à de nouvelles pratiques autant au sein de nos équipes qu'auprès des établissements.

En 2018, elle sera appliquée également aux établissements non creusois qui accueillent des bénéficiaires creusois.

Les dépenses n'ont donc pas été revues. En effet, la mise en place de la refonte de l'aide sociale ne permet pas d'avoir suffisamment de recul sur les dépenses, puisque chaque bénéficiaire paie selon ses ressources et la participation des obligés alimentaires.

Internalisation des CLIC :

Le Conseil Départemental finance le fonctionnement des CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) à hauteur de 360 000 €.

La pluralité dans le portage des actions des CLIC génère un manque de cohérence et de visibilité. Afin d'optimiser le soutien apporté aux personnes âgées à leurs familles, il a été décidé d'intégrer au deuxième trimestre 2018 les missions des centres locaux d'information et de coordination (CLIC), au sein des Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS).

La loi ASV prévoit l'octroi de concours aux Départements, dans le cadre de la Conférence des Financeurs. Le concours est de 399 717 € pour 2017.

La conférence a établi un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention de la perte d'autonomie, destinées aux plus de 60 ans, en complément des prestations légales ou réglementaires.

En 2016, le plan d'actions s'est élevé à 130 653 €. En 2017, il est de 358 085 € pour une subvention CNSA de 399 717 €.

• Secteur de l'insertion :

Le Conseil départemental poursuivra ses partenariats avec les différentes structures d'insertion définies dans le cadre du PDI. En 2018, il s'élèverait à 1 588 400 €, les recettes concernant le FSE devraient s'élever à 500 000 €.

Les dépenses nettes de l'action sociale départementale s'élèveront à 58 429 231 € contre 57 752 428 € en 2017, soit **plus 1,17 %**.

3.2/ Les Collèges

Concernant les dépenses de fonctionnement, il s'agira essentiellement de celles relevant de l'entretien et la maintenance des installations, le renouvellement des installations et l'amortissement des frais d'investissement des réseaux de chaleur biomasse assurant le chauffage des collèges de Felletin, Bourganeuf, Parsac, Jules Marouzeau et Martin Nadaud de Guéret.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement mis à jour chaque année, outre les travaux d'entretien courant, la programmation 2018 privilégiera :

- **la sécurité des personnes et des usagers**, avec notamment :
 - la mise en sûreté de l'ensemble des établissements (suite au renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme), nécessite des travaux de sécurisation des établissements financés à hauteur de 30 % par l'État du Fonds Interministériel de Prévention contre la Délinquance.
 - les travaux d'installation d'un dispositif de désenfumage de l'internat et de remplacement de l'alarme incendie au collège de Bourganeuf.
- **L'efficacité énergétique des bâtiments** se déclinera au travers
 - d'un nouveau programme dénommé "amélioration énergétique" tendre vers l'objectif réglementaire "facteur 4" consistant pour les collectivités à diminuer fortement les consommations d'énergie fossile
 - des remplacements de menuiseries valorisés par des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) notamment aux collèges d'Ahun, Auzances, Châtelus-Malvaleix, Felletin et Jules Marouzeau de Guéret
- **La mise en accessibilité** des établissements
 - Poursuite de ce programme, conformément à la programmation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée approuvé par l'Assemblée Départementale du 23 février 2016 et validé par le Préfet de la Creuse le 18 avril 2016
 - 2018 : la mise en accessibilité des collèges d'Ahun et Bonnat.
- **La modernisation du patrimoine et d'amélioration du cadre de vie**, :
 - les études de faisabilité relatives aux programmes de rénovation des salles de sciences et de construction et/ou démolition seront poursuivies.
 - réfection du réseau secondaire de chauffage du collège de Bourganeuf et à la réfection des sanitaires du collège de Parsac.
- **Les cités scolaires mixtes**
 - la cité Eugène Jamot d'Aubusson : une étude du déplacement des salles de technologies actuellement situé avenue de la République vers le site historique de l'établissement sera intégrée dans la mission de maîtrise d'œuvre de restructuration du bâtiment B pour laquelle la Région Nouvelle Aquitaine va prochainement lancer une consultation et l'analyse d'un éventuel déplacement de la restauration des collégiens sera poursuivie.

- la cité Raymond Lœwy de La Souterraine : dans le cadre du projet de restructuration, l'année 2018 sera marquée par le démarrage des études de maîtrise d'œuvre.

- Numérique dans les collèges

Le budget pressenti ne prévoit pas pour l'instant l'équipement d'un second collège en tablettes numériques mais simplement la préparation de l'infrastructure réseau nécessaire (câblage et bornes wifi principalement) sur deux nouveaux sites.

Un budget de 130 000 € qui comprend :

- la mise à niveau de 80 postes en fin de vie,
- le remplacement d'un tiers des vidéoprojecteurs équipant les tableaux blancs interactifs (24 unités) ainsi que
- la prise en charge du nouvel ENT, généralisé à l'ensemble des collèges du département depuis la rentrée 2017.

- Nos relations avec les EPLE

- dans le cadre du dialogue de gestion, des temps de rencontre avec chaque établissement au cours du premier semestre 2018 seront programmés
- le "Groupe de contact" composé de personnels de direction référents a été créé afin d'optimiser les échanges entre la collectivité et les collèges autour des thématiques supports en favorisant la mise en réseau des établissements.

En matière d'éducation, le Département maintient son niveau d'intervention pour le fonctionnement des collèges publics creusois et poursuivra sa politique de soutien aux activités périscolaires (1 800 000 €).

En investissement sera reconduite l'enveloppe (130 000 €), consacrée aux équipements matériel et mobilier à destination des établissements (scolaire, administratif, d'accueil et de restauration).

3.3/ Le S.D.I.S.

En 2017, le montant de notre contribution de fonctionnement a été fixé à 5,9 M€, auquel il convenait d'ajouter 350 000€ sur la section d'investissement.

En effet, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) du SDIS a fait apparaître un besoin de financement supplémentaire de 350 000 €.

III. Des directions support : vers une fonctionnalité connective

1. Les Ressources Humaines

La prévision de dépenses s'élève à 42 557 000 €

Elle concerne les dépenses liées :

- aux rémunérations et charges de personnel,
- à la formation et aux déplacements professionnels,
- à la communication interne,
- à l'activité du pôle vie au travail : action sociale, médecine préventive, prévention et sécurité au travail,

- à la contribution du département à différents fonds et dépenses diverses,
- au fonctionnement de l'assemblée départementale.

L'estimation est réalisée à partir de l'inscription au BP 2017 (41 850 000 €).

On y ajoute :

- l'impact de la mise en œuvre du protocole de Modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations : 340 000 €
- les effets mécaniques du Glissement-Vieillesse-Technicité : 306 000 €
- la création de 6 postes de travailleur médico-social sur 9 mois dans le cadre de l'intégration des centres locaux d'information et de coordination au sein du pôle jeunesse et solidarités : 225 000 €
- une provision pour faire face à la compensation de l'augmentation de la contribution sociale généralisée : 220 000 €

En réduction de ces dépenses :

- le transfert, en année pleine, des agents de la Direction des Transports vers la Région Nouvelle Aquitaine : 320 000 €,
- la prise en compte de la modification de quotité de mise à disposition d'un agent et le non renouvellement d'un contrat aidé : 75 320 €.

Concernant le comité d'action sociale, la communication interne, le service "prévention et sécurité au travail" et le service de "médecine préventive", les inscriptions seraient en hausse par rapport à celles votées pour 2017 : 11 320 €.

Ces propositions portent à **1,69 %** l'augmentation du budget 2018 (contre +3,59 en 2017).

2. Les bâtiments départementaux

Un budget d'investissement conséquent sera consacré aux bâtiments de la collectivité pour plusieurs années dès 2018, à travers un Plan Pluriannuel d'Investissement ambitieux construit sur la base des objectifs suivants :

- **La sécurité** avec les interventions nécessaires en matière de sécurité incendie, électrique, structurelle... avec par exemple en 2018 le remplacement de l'alarme incendie des bâtiments sis 12 et 14 avenue Pierre Leroux, la fin des travaux de renforcement de la charpente du bâtiment sis 1 avenue Marc Purat (Université)...

En parallèle à ces travaux, une consultation sera lancée pour les prestations de vérifications périodiques réglementaires dans l'ensemble des bâtiments de la collectivité.

- **L'accessibilité** : Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'AP du Département prévoit les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des ERP sur une période s'étalant jusqu'en 2024.

- en 2017 : des bâtiments ERP de la collectivité ont été rendus accessibles tels la MDPH l'UTAS de Boussac, la médecine préventive, le Laboratoire d'Analyses...

- en 2018 : mise en accessibilité de l'Hôtel du Département, des 12 et 14 avenue Pierre Leroux et des Archives Départementales.

- Une étude en vue de rendre accessible le chemin d'accès à la maison de la réserve de l'Etang des Landes sera également engagée.

- **L'optimisation de l'occupation des bâtiments** est une priorité déclinée dans un Schéma Directeur des Bâtiments dans un objectif de fonctionnalité et de rationalisation des coûts, qui mériterait d'être réactualisé.

En 2018, les travaux s'engageront sur :

- une partie du premier étage du bâtiment administratif du Parc Départemental qui sera aménagé pour recevoir l'UTT de Guéret
- une étude d'aménagement de la caserne Lelièvre située 18 rue Marc Purat à Guéret sera engagée.

Les travaux nécessaires à l'emménagement de l'UTAS et l'UTT ed La souterraine restent en suspend, conditionnés à la sécurisation juridique et financière de la perrenité du GIP Traces de Pas.

- **L'entretien, la sauvegarde et l'amélioration énergétique du patrimoine bâti :**

Les travaux conduisant à une réduction des consommations énergétiques et/ou éligibles aux Certificats d'Economie d'Energie (CEE) seront privilégiés (programme "Economies d'énergie dans les Territoires à Energie Positive" le Département peut valoriser ces CEE à hauteur de 114 %).

Il s'agira notamment de la réfection des couvertures du bâtiment de l'Hôtel du Département abritant la DRH, du bâtiment n° 7 du centre de vacances de Saint-Palais et de la grange de l'Etang des Landes, du remplacement de menuiseries à l'Hôtel du Département, au centre de vacances de Super-Besse et au CCAJL.

- **La modernisation des locaux** avec divers travaux plus ou moins importants (extension d'un coin atelier au centre d'exploitation de La Courtine, réfection des verrières du Centre Culturel Artistique Jean Lurçat d'Aubusson...).

Des dépenses de fonctionnement :

- essentiellement des charges de viabilisation de tous les bâtiments.

Des recettes de fonctionnement

- essentiellement de la location de certains bâtiments tels que la caserne de gendarmerie de La Courtine... et des ventes de bâtiments (ancien centre de documentation du musée de la tapisserie à Aubusson...)

3. L'informatique dans notre collectivité

Le budget envisagé, soit 846 000 €, hors crédits consacrés à l'aménagement numérique du territoire, permet de continuer à optimiser et gérer les outils informatiques et les moyens de communications utilisés dans les directions fonctionnelles grâce notamment aux opérations décrites ci-dessous :

- En matière d'**acquisition de logiciels métiers** : sur l'informatisation de la PMI, le cahier des charges élaboré permet d'envisager le lancement d'une consultation des entreprises au 1^{er} trimestre, pour une mise en œuvre en fin de d'année et un budget global de 150 000 €.
- En matière d'**investissement logiciels** :
- la gestion des routes et notamment la modernisation de l'outil de réalisation de la signalétique pour un montant estimé à 96 000 €.

- la mise en place d'une application informatique dédiée à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour la DRH, évalué à 30 000 €
 - En ce qui concerne l'**infrastructure technique** :
- avec la montée en charge de la dématérialisation, le Département qui partage avec son homologue de la Corrèze un projet d'archivage électronique à visée légale, devra pour répondre à cet objectif, mobiliser un budget de 70 000 €
- mais également procéder à la modernisation de ses moyens de sauvegarde nécessitant un investissement conséquent estimé à 145 000 €.

* * * *

Je vous invite à débattre sur ces orientations budgétaires.

BUDGET PRIMITIF 2018

ETAT DES CREDITS DE TRESORERIE

Réalizations Hors budget Contrat Ligne de trésorerie à compter du 1er décembre 2017

<i>Contrat</i>	<i>Index</i>	<i>Marge</i>	<i>Montant maximum de l'encours autorisé</i>	<i>Nature des Commissions</i>	<i>Index</i>	<i>Nombre de tirages</i>	<i>Total des tirages</i>	<i>Nombre de remboursements</i>	<i>Total des remboursements</i>	<i>Commission de non-utilisation</i>	<i>Intérêts</i>
CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	EURIBOR 3 mois	0,97%	6 000 000 €	Engagement 4 200 €	EURIBOR 3 mois	-	-	-	-	Néant	-

ETAT DE LA DETTE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etai constaté - montants en Euros

N° FICHE	ANNEE REALISATION	LIBELLE	PRETEUR	DUREE EN ANNEES	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TALX ACTUARIEL (%)	PERIODE	DATE 1ERE ANNEE INTERET	DATE 1ERE ANNEE AMORT.	CAPITAL	ENCOURS AU 01/01/2018	ICME	INTERET	AMORT	ANNUTE	FRAIS
273	2003	Investissements 2003	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	4,08	A	25/01/2005	25/01/2005	2 500 000,00	426 980,99	8 248,19	17 380,02	208 732,35	226 112,37	0,00
274	2003	Investissements 2003	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	4,09	A	30/12/2004	30/12/2004	2 500 000,00	216 364,01	0,00	9 906,52	216 364,01	226 270,53	0,00
276	2003	Investissements 2003	00830 - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	15	R	EURIBOR03M	0,07000	2,22	T	01/04/2004	01/04/2004	1 500 000,00	144 792,99	0,00	0,00	115 515,73	115 515,73	0,00
276	2003	Investissements 2003	9788 - SOCIETE GENERALE	15	V	TAM	0,13000	1,97	A	31/12/2004	31/12/2004	1 500 000,00	100 000,00	0,00	130,00	100 000,00	100 130,00	0,00
277	2004	Investissements 2004	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,66	A	30/12/2005	30/12/2005	2 500 000,00	333 333,29	0,00	12 183,56	166 666,67	178 650,23	0,00
278	2004	Investissements 2004	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,65	A	30/12/2005	30/12/2005	3 000 000,00	493 471,18	0,00	17 913,00	243 491,28	261 404,28	0,00
279	2004	Investissements 2004	00830 - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	15	R	TAUX FIXE	0,00000	3,66	T	01/04/2005	01/04/2005	2 000 000,00	300 000,17	1 487,46	9 025,00	133 333,32	142 358,32	0,00
280	2004	Investissements 2004	9788 - SOCIETE GENERALE	15	V	TAG01M	0,08000	1,58	M	30/03/2005	30/03/2005	2 000 000,00	239 333,51	0,00	1 376,43	133 333,32	134 709,75	0,00
287	2005	Investissements 2005	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,41	A	25/01/2007	25/01/2007	3 000 000,00	2 400 000,00	57 117,50	81 840,00	600 000,00	681 840,00	0,00
288	2005	Investissements 2005	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	R	EURIBOR03M	0,071750	1,96	T	28/03/2006	28/03/2006	2 000 000,00	400 000,03	0,00	0,00	133 333,32	133 333,32	0,00
289	2005	Investissements 2005	9788 - SOCIETE GENERALE	15	V	TAG01M	0,03950	0,87	M	30/03/2006	30/03/2006	2 000 000,00	366 666,93	0,00	120,63	133 333,32	133 453,95	0,00
290	2005	Investissements 2006	00830 - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	15	R	TAG03M	0,06500	1,26	T	01/04/2007	01/04/2007	2 000 000,00	671 336,36	0,00	0,00	149 520,62	149 520,62	0,00
291	2006	Investissements 2006	49192 - CREDIT AGRICOLE CIB	15	V	TAG03M	0,01000	1,54	T	30/03/2006	30/03/2006	2 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	214 504,00	214 504,00	0,00
292	2006	Investissements 2006	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,98	A	05/01/2008	05/01/2008	4 800 000,00	1 920 320,65	61 446,85	76 429,76	354 684,99	431 113,75	0,00
294	2007	Investissements 2007	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	4,74	T	31/03/2008	31/03/2008	3 000 000,00	1 000 000,00	0,00	43 024,88	200 000,00	243 024,88	0,00
295	2007	Investissements 2007	49192 - CREDIT AGRICOLE CIB	15	V	TAM	0,05000	0,76	A	31/12/2008	31/12/2008	3 000 000,00	1 196 348,02	0,00	0,00	238 562,89	238 562,89	0,00
296	2008	INVESTISSEMENTS 2008	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	4,68	A	18/12/2009	18/12/2009	3 000 000,00	1 446 787,22	1 809,43	63 803,32	215 683,42	279 686,74	0,00
297	2008	INVESTISSEMENTS 2008	9788 - SOCIETE GENERALE	16	V	TAG12M	1,50000	1,68	A	31/12/2009	31/12/2009	2 000 000,00	1 080 177,84	0,00	12 711,53	147 244,86	195 956,39	0,00
298	2008	INVESTISSEMENTS 2008	0082 - CAISSE DES DEPOTS	15	R	EURIBOR03M	0,31000	0,95	T	01/04/2009	01/04/2009	1 700 000,00	820 551,48	264,07	1 172,50	119 240,94	120 413,44	0,00
299	2008	INVESTISSEMENTS 2008	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	4,53	T	18/03/2009	18/03/2009	2 000 000,00	800 000,00	975,56	33 376,20	133 333,33	166 709,53	0,00
300	2009	Investissements 2009	00830 - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	2,20	T	01/03/2010	01/03/2010	3 000 000,00	1 400 000,00	406,00	5 565,00	200 000,00	205 565,00	0,00
301	2009	INVESTISSEMENT 2009	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	R	LIVRET A	0,49000	1,36	T	30/03/2010	30/03/2010	2 800 000,00	1 306 666,56	0,00	877,56	188 666,66	187 544,24	0,00
303	2009	Investissement 2009	9788 - SOCIETE GENERALE	15	R	EURIBOR03M	0,40000	0,69	T	31/03/2010	31/03/2010	1 000 000,00	466 666,56	0,00	308,87	66 666,66	66 975,53	0,00
304	2010	INVESTISSEMENT 2010	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,24	T	25/03/2011	25/03/2011	3 000 000,00	1 600 000,00	622,22	48 800,00	200 000,00	248 800,00	0,00
305	2010	INVESTISSEMENTS 2010	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,98	T	25/03/2011	25/03/2011	2 000 000,00	1 068 666,76	426,48	33 908,33	133 333,32	167 241,65	0,00
307	2010	INVESTISSEMENTS 2010	00830 - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,83	T	01/03/2011	01/03/2011	750 000,00	425 306,35	550,47	7 401,88	49 846,46	57 248,12	0,00
308	2011	Investissements 2007	00830 - CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMEN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	4,70	T	01/01/2012	01/01/2012	3 250 000,00	2 050 000,00	21 277,05	91 127,45	200 000,00	291 127,45	0,00
308	2009	INVESTISSEMENTS 2009	49192 - CREDIT AGRICOLE CIB	15	V	TAG03M	0,61000	0,81	T	15/04/2010	15/04/2010	3 000 000,00	1 450 000,00	1 659,52	8 690,36	200 000,00	208 690,36	0,00
310	2010	INVESTISSEMENTS 2010	49192 - CREDIT AGRICOLE CIB	15	V	EURIBOR03M	0,68000	1,09	T	15/03/2011	15/03/2011	3 250 000,00	1 999 517,12	259,83	19 948,52	212 695,13	232 643,65	0,00
311	2011	INVESTISSEMENTS 2011	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,49	T	29/10/2011	29/10/2011	3 000 000,00	1 750 000,00	9 101,32	57 568,78	200 000,00	257 568,78	0,00
312	2011	INVESTISSEMENTS 2011	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	R	LIVRET A	1,01000	2,24	A	30/09/2012	30/09/2012	6 275 000,00	4 119 900,31	16 589,26	73 517,33	401 261,00	474 778,33	0,00
313	2012	INVESTISSEMENTS 2012	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	R	LIVRET A	2,05000	3,31	A	25/10/2013	25/10/2013	5 000 000,00	3 689 435,85	16 805,17	113 472,21	301 404,16	414 876,37	0,00
314	2012	INVESTISSEMENT 2012	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	R	EURIBOR03M	2,20000	1,81	T	15/02/2013	15/02/2013	4 000 000,00	2 795 408,46	5 848,38	49 760,05	252 796,59	302 546,64	0,00
315	2012	INVESTISSEMENT 2012	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	R	EURIBOR03M	2,30000	2,22	T	25/03/2013	25/03/2013	900 000,00	636 229,88	158,54	12 283,55	56 780,85	69 064,40	0,00
316	2012	INVESTISSEMENTS 2012	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	R	EURIBOR03M	2,15000	2,06	T	17/03/2013	17/03/2013	2 000 000,00	1 333 333,34	788,23	29 665,52	133 333,33	156 998,85	0,00
317	2013	INVESTISSEMENTS 2013	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	2,36	A	21/05/2014	21/05/2014	2 304 080,49	2 304 080,49	28 102,68	56 910,79	184 854,18	241 764,97	0,00
318	2013	INVESTISSEMENT 2013	51797 - BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	3,38	T	01/10/2013	01/10/2013	2 000 000,00	1 433 333,39	10 670,11	45 926,67	133 333,32	179 259,99	0,00
319	2013	INVESTISSEMENT 2013	49192 - CREDIT AGRICOLE CIB	15	R	EURIBOR03M	1,98000	1,87	T	20/09/2013	20/09/2013	3 000 000,00	2 100 000,00	871,36	33 893,65	200 000,00	236 893,65	0,00
320	2013	INVESTISSEMENTS 2013	51797 - BANQUE POSTALE	15	R	EURIBOR03M	1,57000	1,43	T	01/03/2014	01/03/2014	1 800 000,00	1 320 000,00	1 198,67	16 028,04	120 000,00	136 028,04	0,00
321	2013	INVESTISSEMENTS 2013	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	R	EURIBOR03M	1,66000	1,53	T	30/01/2014	30/01/2014	1 150 000,00	843 333,28	1 737,21	10 984,08	76 666,68	87 660,76	0,00
322	2013	INVESTISSEMENTS 2013	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	R	EURIBOR03M	1,70000	1,47	T	08/02/2014	08/02/2014	1 000 000,00	733 333,28	1 349,56	9 945,18	66 666,68	76 511,86	0,00
323	2013	INVESTISSEMENTS 2013	51797 - BANQUE POSTALE	15	R	EURIBOR03M	1,25000	1,03	T	01/01/2015	01/01/2015	2 000 000,00	1 600 000,04	3 409,99	14 457,63	133 333,32	147 790,95	0,00
324	2014	INVESTISSEMENTS 2014	51797 - BANQUE POSTALE	15	R	EURIBOR03M	1,43000	1,29	T	15/02/2015	15/02/2015	5 200 000,00	4 159 999,96	5 364,73	44 982,57	346 666,68	391 649,25	0,00
325	2014	INVESTISSEMENTS 2014	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	EURIBOR03M	1,31000	1,03	T	25/02/2015	25/02/2015	5 200 000,00	4 159 999,96	3 636,97	39 534,30	346 666,68	386 200,98	0,00
326	2015	INVESTISSEMENTS 2015	51797 - BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,78	T	01/11/2015	01/11/2015	4 000 000,00	3 399 999,87	8 996,57	57 750,00	266 666,68	324 416,68	0,00
327	2015	INVESTISSEMENTS 2015	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	2,11	T	12/10/2015	12/10/2015	3 200 000,00	2 720 000,03	11 323,68	54 802,49	213 333,32	267 935,81	0,00
328	2015	INVESTISSEMENTS 2015	8298 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,72	T	25/01/2016	25/01/2016	7 000 000,00	6 068 666,64	16 380,00	95 445,00	466 666,68	562 111,68	0,00
329	2016	INVESTISSEMENTS 2016	51797 - BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,61	T	01/11/2016	01/11/2016	5 000 000,00	4 583 333,35	11 074,79	70 887,50	333 333,32	404 220,82	0,00
330	2016	INVESTISSEMENTS 2016	49192 - CREDIT AGRICOLE CIB	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,42	T	30/12/2016	30/12/2016	2 500 000,00	2 291 666,65	0,00	31 208,33	166 666,66	197 875,01	0,00
331	2016	INVESTISSEMENTS 2016	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,08	T	25/01/2017	25/01/2017	4 000 000,00	3 733 333,32	6 760,00	39 240,00	268 866,68	305 306,68	0,00
332	2017	INVESTISSEMENT 2017	51797 - BANQUE POSTALE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,45	T	01/10/2017	01/10/2017	6 000 000,00	5 900 000,00	19 680,00	82 800,00	400 000,00	482 800,00	0,00
333	2017	INVESTISSEMENT 2017	0084 - CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,40	T	25/01/2018	25/01/2018	4 000 000,00	4 000 000,00	9 369,63	54 210,00	296 666,68	320 876,68	0,00
334	2017	INVESTISSEMENT 2017	0021 - CREDIT AGRICOLE	15	F	TAUX FIXE	0,00000	1,60	T	22/								

BUDGET PRIMITIF 2018

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

RECAPITULATION PAR PRETEURS

RECAPITULATION PAR ETABLISSEMENT PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts	Capital
TOTAL	160 275 000,00	94 779 475,12	12 590 372,24	1 716 988,77	10 873 383,47
CAISSE D'EPARGNE DU LIMOUSIN	66 125 000,00	39 585 947,98	5 233 206,24	815 488,64	4 417 717,60
CREDIT AGRICOLE	32 900 000,00	18 848 697,51	2 679 505,64	390 970,36	2 288 535,28
CREDIT AGRICOLE CIB	17 750 000,00	10 049 330,79	1 326 169,56	93 740,86	1 232 428,70
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	12 500 000,00	4 991 435,87	961 335,24	113 119,11	848 216,13
SOCIETE GENERALE	8 500 000,00	2 246 844,74	595 225,64	14 647,46	580 578,18
BANQUE POSTALE	20 800 000,00	18 236 666,75	1 674 516,48	287 849,84	1 386 666,64
CAISSE DES DEPOTS	1 700 000,00	820 551,48	120 413,44	1 172,50	119 240,94

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 - TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	49 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	75,95 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	71 984 475,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

STRUCTURE DE LA DETTE 2018

Montants en Euro

CATEGORIE	TAUX MOYEN	MARGE MOYENNE	ENCOURS	%	ANNUITE RA INCLUS	%	AMORT. HORS RA	%	REMB. ANTICIPE	%	INTERET	%	ICNE	%	INTERETS COURUS	%	DUREE RES. MOYENNE
TYPE DE TAUX																	
Fixe	2,21	0,00	54 310 844,48	57,30	7 258 859,49	57,65	6 087 190,01	55,98	0,00	0,00	1 171 669,48	68,24	277 276,23	79,60	1 112 256,71	67,40	11 ans 02 mois
Indexé	1,22	0,56	38 718 830,66	40,85	5 073 943,96	40,30	4 586 193,46	42,18	0,00	0,00	487 750,51	28,41	61 941,49	17,78	481 593,29	29,18	09 ans 02 mois
EURIBOR03M	1,16	0,35	23 513 166,38	24,81	2 657 217,06	21,11	2 380 362,61	21,89	0,00	0,00	276 854,46	16,12	24 887,54	7,15	274 435,69	16,63	10 ans 04 mois
LIVRET A	2,05	1,31	9 096 002,72	9,60	1 077 198,94	8,58	889 331,84	8,18	0,00	0,00	187 867,10	10,94	35 394,43	10,16	184 394,16	11,17	08 ans 11 mois
TAG03M	0,21	0,03	3 133 135,36	3,31	572 714,98	4,55	564 024,62	5,19	0,00	0,00	8 690,36	0,51	1 659,52	0,48	8 424,85	0,51	05 ans 05 mois
TAM	0,01	0,08	1 296 348,02	1,37	338 692,89	2,69	338 562,89	3,11	0,00	0,00	130,00	0,01	0,00	0,00	130,00	0,01	04 ans 08 mois
TAG12M	1,18	1,50	1 080 177,84	1,14	159 956,39	1,27	147 244,86	1,35	0,00	0,00	12 711,53	0,74	0,00	0,00	12 711,53	0,77	06 ans 00 mois
TAG01M	0,31	0,00	600 000,34	0,63	268 163,70	2,13	266 666,64	2,45	0,00	0,00	1 497,06	0,09	0,00	0,00	1 497,06	0,09	02 ans 09 mois
Structuré	3,39	0,00	1 750 000,00	1,85	257 588,78	2,05	200 000,00	1,84	0,00	0,00	57 568,78	3,35	9 101,32	2,61	56 394,43	3,42	08 ans 07 mois
TAUX FIXE	3,39	0,00	1 750 000,00	1,85	257 588,78	2,05	200 000,00	1,84	0,00	0,00	57 568,78	3,35	9 101,32	2,61	56 394,43	3,42	08 ans 07 mois
TRANCHE DE TAUX																	
0.00% < taux	1,91	0,24	91 355 198,72	96,39	11 738 935,67	93,24	10 021 948,91	92,17	0,00	0,00	1 716 988,77	100,00	348 319,04	100,00	1 650 244,43	100,00	10 ans 06 mois
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
taux <= 0.00%	0,00	0,01	3 424 276,40	3,61	851 436,58	6,76	851 438,58	7,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	04 ans 01 mois
PÉRIODICITÉ																	
Mensuelle	0,31	0,00	600 000,34	0,63	268 163,70	2,13	266 666,64	2,45	0,00	0,00	1 497,06	0,09	0,00	0,00	1 497,06	0,09	02 ans 09 mois
Bimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Trimestrielle	1,59	0,11	74 473 274,93	78,58	8 406 861,68	66,77	7 227 567,02	66,47	0,00	0,00	1 179 294,67	68,68	156 199,96	44,84	1 163 743,12	70,52	11 ans 03 mois
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Nonestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
Annuelle	2,70	0,68	19 706 199,85	20,79	3 915 346,85	31,10	3 379 149,81	31,08	0,00	0,00	536 197,04	31,23	192 119,08	55,16	485 004,25	29,39	06 ans 10 mois
PRÊTEUR																	
Tous	1,82	0,23	94 779 475,12	100,00	12 590 372,23	100,00	10 873 383,47	100,00	0,00	0,00	1 716 988,77	100,00	348 319,04	100,00	1 650 244,43	100,00	10 ans 04 mois
Groupe Caisse d'Épargne	2,09	0,36	39 585 947,98	41,77	5 233 206,24	41,57	4 417 717,60	40,83	0,00	0,00	815 488,64	47,50	231 128,46	66,36	761 232,16	46,13	10 ans 02 mois
Groupe Crédit Agricole	1,63	0,16	26 898 028,30	30,49	4 005 675,19	31,82	3 520 963,98	32,38	0,00	0,00	484 711,22	28,23	38 285,40	10,99	480 480,85	29,12	09 ans 09 mois
Organismes bancaires divers	1,74	0,04	23 228 102,62	24,51	2 635 851,72	20,94	2 234 882,77	20,55	0,00	0,00	400 968,95	23,35	78 641,11	22,58	392 756,37	23,80	11 ans 10 mois
Société Générale	0,70	0,80	2 246 844,74	2,37	595 225,84	4,73	580 578,18	5,34	0,00	0,00	14 647,46	0,85	0,00	0,00	14 647,46	0,89	05 ans 01 mois
Caisse des Dépôts et Consignations	0,15	0,07	820 551,48	0,87	120 413,44	0,98	119 240,94	1,10	0,00	0,00	1 172,50	0,07	264,07	0,08	1 127,59	0,07	06 ans 00 mois
DEVISE																	
euro	1,82	0,23	94 779 475,12	100,00	12 590 372,23	100,00	10 873 383,47	100,00	0,00	0,00	1 716 988,77	100,00	348 319,04	100,00	1 650 244,43	100,00	10 ans 04 mois
FRF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	00 ans 00 mois
TOTAL	1,82	0,23	94 779 475,12		12 590 372,23		10 873 383,47		0,00		1 716 988,77		348 319,04		1 650 244,43		10 ans 04 mois

Tous les emprunts

Calcul d'encours au 01/01/2018

STRUCTURE LONG TERME : ENCOURS

Situation au 01/01/2018

Montants en Euro

CATEGORIE	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
TYPE DE TAUX																	
Flux	54 310 544,49	57,30	49 223 454,45	87,90	43 305 507,35	57,75	37 097 237,76	58,24	31 847 896,10	59,20	27 245 966,87	60,41	23 301 356,26	62,42	19 551 774,02	65,24	16 096 897,25
Intérêt	38 718 630,68	40,86	34 290 687,43	40,96	29 827 278,24	40,43	25 375 423,00	29,81	20 903 216,81	29,01	17 104 212,76	27,92	13 417 791,85	28,10	10 303 030,61	33,45	8 977 044,49
EURIBOR3M	23 513 168,38	24,81	21 090 833,98	25,15	18 775 464,12	25,62	16 479 398,41	25,92	14 275 927,17	26,81	12 058 961,25	28,04	9 815 654,21	28,42	7 885 341,58	29,53	6 086 016,13
LIBRETA	9 595 952,72	9,69	8 226 670,88	9,78	7 201 297,26	9,80	6 348 896,09	9,90	5 375 906,41	9,71	4 349 137,59	9,51	3 349 137,59	9,51	2 299 020,88	7,65	1 381 036,26
TAGETA	800 000,24	0,63	223 233,70	0,40	85 887,08	0,59	-33 333,12	-0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TAGCM	3 123 126,58	3,31	3 366 119,74	3,60	3 050 251,58	2,73	1 428 896,29	2,24	892 174,66	1,28	450 000,00	1,00	280 000,00	0,87	50 000,00	0,17	0,00
TAGTM	1 080 177,24	1,14	903 922,88	1,11	773 928,83	1,05	621 182,12	0,95	418 678,03	0,71	218 395,99	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFM	1 295 346,02	1,37	957 785,13	1,14	718 469,40	0,88	479 650,31	0,75	239 977,26	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Stratégie	1 750 000,00	1,85	1 840 000,00	1,88	1 280 000,00	1,24	1 150 000,00	1,81	850 000,00	1,75	750 000,00	1,68	550 000,00	1,48	350 000,00	1,17	150 000,00
TAUX FIXE	1 750 000,00	1,85	1 850 000,00	1,88	1 280 000,00	1,24	1 150 000,00	1,81	850 000,00	1,75	750 000,00	1,68	550 000,00	1,48	350 000,00	1,17	150 000,00
TRANCHES DE TAUX																	
0,00% < taux <= 0,00%	91 265 198,72	96,38	81 291 282,03	96,03	71 463 511,22	97,54	62 465 354,15	98,34	53 558 985,87	99,48	45 100 199,63	100,00	37 169 148,08	100,00	29 026 376,85	100,00	23 222 931,84
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00% < taux <= 0,00%	3 424 276,40	3,61	2 872 830,64	3,07	1 822 224,37	2,45	1 058 296,87	1,68	582 152,04	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PERIODICITE																	
Annuelle	800 000,24	0,62	333 233,70	0,40	86 667,08	0,59	-33 333,12	-0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trimestrielle	74 473 274,93	78,68	67 203 736,13	80,13	60 036 166,89	81,82	52 970 771,38	83,37	45 890 181,24	85,23	39 277 385,29	87,09	32 882 897,80	88,47	26 707 164,29	89,31	21 181 018,04
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Trimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annuelle	19 708 169,85	20,75	16 327 050,64	19,47	13 182 582,84	17,99	10 630 212,87	16,69	7 990 086,87	14,77	5 822 800,68	12,91	4 285 640,28	11,83	3 188 162,15	10,69	2 071 916,20
PRELEVÉS																	
Yours	84 779 478,12	100,00	83 854 121,87	100,00	73 285 735,59	100,00	63 840 850,82	100,00	53 841 117,91	100,00	45 100 199,63	100,00	37 169 148,08	100,00	29 026 376,85	100,00	23 222 931,84
Calendrier des Dépôts et Consignations	820 651,48	0,97	701 310,54	0,84	677 717,82	0,76	449 508,19	0,71	318 802,02	0,59	179 154,40	0,40	29 478,70	0,10	0,00	0,00	0,00
Groupe Calenda d'Épargne	36 585 947,90	41,77	35 188 230,38	41,00	30 893 851,37	41,89	26 599 545,63	41,80	22 373 646,74	41,55	18 735 327,81	41,54	15 675 506,28	42,18	12 579 184,80	42,08	9 828 712,67
Groupe Crédit Agricole	28 888 028,30	34,08	25 306 054,54	30,21	21 909 695,21	30,02	18 888 922,43	29,73	15 721 443,17	29,22	12 914 928,68	28,54	10 310 344,83	27,74	8 089 809,05	27,09	6 000 866,14
Organismes bancaires divers	23 228 102,62	24,51	20 903 219,80	25,03	18 638 997,60	25,71	16 807 088,17	26,45	14 802 847,84	27,49	12 820 194,58	28,85	11 076 853,89	29,81	8 236 603,00	30,89	5 863 333,83
Société Générale	2 240 844,74	2,37	1 858 268,58	1,99	1 173 908,78	1,60	835 456,51	1,31	618 675,84	1,15	349 654,15	0,78	65 566,45	0,18	0,00	0,00	0,00
DÉFINI																	
Auto	84 779 478,12	100,00	83 854 121,87	100,00	73 285 735,59	100,00	63 840 850,82	100,00	53 841 117,91	100,00	45 100 199,63	100,00	37 169 148,08	100,00	29 026 376,85	100,00	23 222 931,84
FRP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	94 779 478,12	100,00	93 064 121,87	100,00	73 285 735,59	100,00	63 840 850,82	100,00	53 841 117,91	100,00	45 100 199,63	100,00	37 169 148,08	100,00	29 026 376,85	100,00	23 222 931,84

Tous les emprunts
Calcul détaillé au 01/01/2018

STRUCTURE LONG TERME : ANNUITÉ RA INCLUS

Situation au 01/01/2016

Montants en Euro

CATEGORIS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	
TYPES DE TAUX																			
Flux	7 236 939,49	57,65	8 915 731,21	57,29	9 652 960,27	54,00	5 916 478,93	54,85	6 220 299,20	54,11	4 513 935,47	52,06	4 034 007,72	51,21	3 770 590,70	52,71	3 221 478,02	52,73	3 269 730,75
Initial	5 073 843,96	-40,30	4 904 280,78	-40,63	4 726 451,73	-43,89	4 636 319,51	-42,65	4 106 340,82	-43,25	3 803 936,24	-45,37	3 811 026,97	-45,63	3 173 902,49	-44,37	2 929 121,10	-46,85	2 284 848,81
EURIBOR3M	2 857 217,06	21,11	2 365 174,88	21,25	2 331 026,19	22,86	2 382 464,59	23,17	2 388 273,61	24,78	2 384 623,43	27,50	2 270 424,41	28,28	2 155 429,50	30,19	1 948 428,80	29,34	1 830 975,63
LMRETA	1 077 198,94	0,36	1 088 627,16	0,00	1 096 628,98	8,80	1 100 345,22	10,23	1 117 061,81	11,50	1 127 968,11	13,01	1 136 493,24	14,48	964 363,33	13,48	978 682,30	15,81	433 673,15
TAG01M	269 163,70	2,13	267 944,38	2,21	89 871,82	0,91	-33 335,30	-0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAG02M	572 714,88	4,95	578 515,42	4,78	580 804,69	5,27	736 416,68	6,84	245 806,59	2,33	202 369,78	2,33	201 109,12	2,36	90 979,66	0,70	0,00	0,00	
TAG03M	169 956,38	1,27	170 002,21	1,41	180 893,77	1,84	192 372,38	1,78	206 229,26	2,13	216 897,01	2,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAM	338 932,89	2,89	238 013,70	1,88	239 269,08	2,17	239 622,08	2,22	238 977,28	2,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Structure	257 568,78	2,05	250 694,63	2,08	243 842,88	2,21	236 846,29	2,20	230 072,13	2,38	223 197,66	2,67	216 370,88	2,75	206 445,63	2,83	182 575,48	2,42	0,00
TAUX FIXE	257 568,78	2,05	250 694,63	2,08	243 842,88	2,21	236 846,29	2,20	230 072,13	2,38	223 197,66	2,67	216 370,88	2,75	206 445,63	2,83	182 575,48	2,42	0,00
TRANCHE DE TAUX																			
0,00% < taux <= 0,00%	11 736 833,67	83,24	11 300 111,15	83,02	10 278 457,18	83,23	10 019 597,20	82,84	9 304 537,91	87,00	8 670 991,77	100,00	7 861 405,43	100,00	7 153 942,91	100,00	6 289 172,58	100,00	5 554 582,56
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
taux <= 0,00%	851 438,58	6,78	770 615,47	6,36	748 927,73	6,77	773 144,85	7,18	782 192,94	7,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PERIODICITE																			
Mensuelle	269 163,70	2,13	267 944,38	2,21	89 871,82	0,91	-33 335,30	-0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Bimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Trimestrielle	8 406 661,68	66,77	8 227 478,08	66,16	8 007 743,31	72,83	7 906 490,88	73,28	7 323 330,28	75,92	6 083 424,35	80,55	6 870 001,17	84,85	5 850 425,37	83,18	5 082 719,84	80,68	4 880 297,00
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Non-mensuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annuelle	9 915 349,85	31,10	9 378 200,15	20,63	2 917 670,25	28,48	2 919 503,25	27,08	2 323 259,67	24,00	1 677 587,42	19,35	1 191 314,28	15,15	1 203 517,54	16,82	1 216 452,74	19,31	684 285,36
PRETEUR																			
Tous	12 800 372,23	100,00	12 070 726,62	100,00	11 026 304,88	100,00	10 792 741,83	100,00	9 846 669,99	100,00	8 670 991,77	100,00	7 861 405,43	100,00	7 153 942,91	100,00	6 289 172,58	100,00	5 554 582,56
Caisses des Dépôts et Consignations	120 413,64	0,96	124 567,91	1,03	128 617,24	1,17	133 400,13	1,24	138 049,18	1,43	142 868,11	1,59	36 490,39	0,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Groupe Caisses d'Epargne	3 233 206,24	25,25	3 171 005,14	26,24	4 723 523,38	42,88	4 674 406,45	43,31	4 028 134,25	41,74	3 371 130,68	30,86	3 343 658,10	42,08	3 148 621,18	44,03	2 802 726,24	44,51	2 262 845,85
Groupe Crédit Agricole	4 025 976,19	31,42	3 754 289,71	31,10	3 468 589,45	31,48	3 484 091,21	32,10	3 071 753,73	31,84	2 007 769,88	32,38	2 379 607,88	30,19	2 205 368,53	30,84	1 788 875,37	26,37	1 615 299,67
Organismes bancaires divers	2 835 851,72	22,15	2 518 890,33	20,85	2 358 237,08	21,37	2 294 789,25	21,26	2 138 735,24	22,17	2 063 586,44	23,80	2 030 753,73	25,83	1 797 593,20	25,13	1 708 570,67	27,12	1 678 436,84
Société Générale	595 725,84	4,73	603 979,61	4,18	347 767,70	3,15	228 072,89	2,00	272 017,45	2,82	265 639,39	3,29	66 956,65	0,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DEVISE																			
euro	12 800 372,23	100,00	12 070 726,62	100,00	11 026 304,88	100,00	10 792 741,83	100,00	9 846 669,99	100,00	8 670 991,77	100,00	7 861 405,43	100,00	7 153 942,91	100,00	6 289 172,58	100,00	5 554 582,56
FRF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	12 800 372,23		12 070 726,62		11 026 304,88		10 792 741,83		9 846 669,99		8 670 991,77		7 861 405,43		7 153 942,91		6 289 172,58		5 554 582,56

Tous les emprunts

Calcul structure au 01/01/2016

STRUCTURE LONG TERME : INTÉRÊTS COURUS

Situation au 01/01/2018

Montants en Euro

CATÉGORIE	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033																			
TYPE DE TAUX																																			
Fixe	1 112 236,71	87,40	944 587,71	68,11	783 815,12	54,82	561 952,82	63,22	548 496,41	63,18	455 674,00	63,44	371 226,24	54,42	301 548,17	66,89	237 112,30	71,85	179 754,92	79,49	128 030,23	89,23	84 395,42	95,27	49 088,48	100,00	18 739,00	100,00	4 017,30	100,00	0,00	0,00			
Indexe	481 883,28	26,18	424 058,69	30,42	368 075,73	31,69	329 505,58	33,73	290 571,13	33,48	240 895,03	33,48	189 705,78	33,63	140 307,02	31,17	91 198,67	27,83	48 372,46	20,81	15 033,11	10,67	4 188,71	4,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EURIBOR3M	274 435,69	18,63	248 404,19	17,39	222 479,68	18,17	195 589,79	18,85	168 817,80	19,45	141 837,99	19,75	114 885,17	19,94	87 392,42	19,42	59 943,52	18,16	35 216,22	16,87	15 033,11	10,67	4 188,71	4,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
LIVRET A	164 394,19	11,17	167 737,27	11,74	150 001,94	12,30	132 219,50	12,75	113 481,73	13,07	94 070,35	13,10	75 896,48	12,84	52 900,02	11,75	31 252,10	8,47	11 136,24	4,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAG01M	1 497,06	0,09	377,74	0,03	-29,17	0,00	-2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TAG03M	8 424,85	0,51	7 180,73	0,50	5 913,94	0,48	4 639,49	0,45	3 366,36	0,39	2 104,27	0,20	843,80	0,13	13,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAG12M	12 711,53	0,77	10 878,79	0,77	9 107,26	0,74	7 086,24	0,68	4 903,44	0,55	2 546,02	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAM	130,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Structuré	86 384,43	5,42	49 520,29	3,47	42 798,31	3,49	35 771,94	3,48	28 897,78	3,33	22 023,80	3,07	15 196,50	2,84	8 275,28	1,84	1 694,68	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAUX FIXE	59 264,43	3,42	49 520,29	3,47	42 798,31	3,49	35 771,94	3,48	28 897,78	3,33	22 023,80	3,07	15 196,50	2,84	8 275,28	1,84	1 694,68	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TRANCHE DE TAUX																																			
0,00% < taux	1 650 244,43	100,00	1 428 786,66	100,00	1 224 637,36	100,00	1 037 230,71	100,00	857 985,32	100,00	718 256,23	100,00	576 130,89	100,00	450 128,45	100,00	330 002,81	100,00	228 127,38	100,00	141 083,44	100,00	86 384,13	100,00	46 088,48	100,00	18 739,00	100,00	4 017,30	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0,00% < taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
taux <= 0,00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
PÉRIODICITÉ																																			
Mensuelle	1 497,06	0,09	377,74	0,03	-29,17	0,00	-2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Bimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Trimestrielle	1 183 743,12	79,32	1 044 401,81	73,12	877 582,38	75,74	811 483,30	78,23	698 150,48	80,20	584 128,45	81,32	480 333,71	83,41	380 285,54	84,49	288 686,53	85,87	207 833,63	81,92	139 083,54	88,37	88 384,13	100,00	46 088,48	100,00	18 739,00	100,00	4 017,30	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Nonmensurielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annuelle	485 004,25	26,30	353 887,31	26,68	287 084,14	24,28	225 789,34	21,77	171 814,88	19,83	134 148,78	18,88	95 807,28	16,56	68 832,91	15,51	42 332,78	13,13	18 273,73	8,08	2 018,80	1,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DETENU																																			
Taux	1 660 244,43	100,00	1 428 786,66	100,00	1 224 637,36	100,00	1 037 230,71	100,00	857 985,32	100,00	718 256,23	100,00	576 130,89	100,00	450 128,45	100,00	330 002,81	100,00	228 127,38	100,00	141 083,44	100,00	86 384,13	100,00	46 088,48	100,00	18 739,00	100,00	4 017,30	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Caisse des Dépôts et Consignations	1 127,59	0,07	643,36	0,07	754,87	0,06	554,45	0,06	349,29	0,04	136,80	0,02	0,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Groupe Caisse d'Épargne	781 232,16	45,13	847 530,25	45,32	843 872,89	44,39	843 918,88	42,80	862 429,12	41,76	801 365,18	41,86	745 571,63	42,62	688 376,51	41,85	634 839,24	40,86	59 334,30	39,51	53 183,46	37,70	32 854,26	39,88	18 580,74	35,88	8 834,07	35,40	1 847,41	41,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
Groupe Crédit Agricole	480 450,85	29,12	414 008,16	29,12	332 544,57	28,07	302 288,23	29,14	250 887,14	28,81	198 810,87	27,88	149 084,90	26,87	114 022,89	25,32	80 140,84	24,28	53 903,42	23,84	33 400,02	23,87	20 676,14	22,88	9 656,46	20,95	4 272,85	22,80	1 277,89	21,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
Organismes bancaires divers	392 736,37	23,80	354 085,15	24,78	317 390,81	25,82	283 204,13	27,36	249 284,01	28,72	215 312,89	29,89	181 465,14	31,50	147 715,88	32,82	115 022,43	34,66	82 880,68	30,66	54 489,94	38,63	35 830,63	40,47	19 851,28	43,07	7 832,04	41,80	1 082,00	27,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
Société Générale	14 847,46	0,89	11 818,74	0,81	9 294,42	0,75	7 233,02	0,70	5 025,78	0,58	2 821,89	0,37	29,17	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déjà																																			
EUR	1 660 244,43	100,00	1 428 786,66	100,00	1 224 637,36	100,00	1 037 230,71	100,00	857 985,32	100,00	718 256,23	100,00	576 130,89	100,00	450 128,45	100,00	330 002,81	100,00	228 127,38</																

STRUCTURE LONG TERME : ICNE

Situation au 01/01/2010

Montants en Euro

CATEGORIE	2010	2010	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033																	
TYPD DE TAUX																																	
Fixe	277 278,23	79,60	221 059,83	77,03	173 194,27	75,58	124 909,82	72,18	95 100,28	70,29	81 478,40	71,70	68 282,16	74,11	55 124,21	77,00	42 127,22	84,84	29 055,21	91,41	17 908,36	94,07	11 286,70	100,00	5 096,20	100,00	1 784,37	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Indéfini	81 841,49	17,78	55 758,38	19,59	49 195,76	21,47	42 578,88	24,50	35 804,93	26,48	28 676,18	29,46	21 793,83	23,68	14 758,40	20,86	7 044,18	15,36	2 732,82	8,59	1 128,33	5,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EURIBOR3M	24 887,54	7,13	22 486,72	7,90	20 005,91	8,73	17 542,35	10,13	15 063,16	11,13	12 584,84	11,07	10 098,28	10,98	7 627,62	10,78	5 188,04	10,42	2 732,82	8,59	1 128,33	5,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LIVRET A	35 394,43	10,16	31 877,87	11,20	28 051,36	12,24	24 171,05	13,86	20 144,55	14,89	16 009,42	14,90	11 629,17	12,82	7 129,79	19,07	2 458,15	4,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TAG01M	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAG03M	1 839,52	0,49	1 393,98	0,49	1 128,47	0,49	882,05	0,50	597,42	0,44	331,00	0,29	66,38	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAG12M	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Structure	9 101,32	2,61	7 926,95	2,78	6 732,55	2,95	5 578,23	3,22	4 403,88	3,25	3 229,50	2,84	2 095,14	2,23	880,77	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TAUX FIXE	9 101,32	2,61	7 926,95	2,78	6 732,55	2,95	5 578,23	3,22	4 403,88	3,25	3 229,50	2,84	2 095,14	2,23	880,77	1,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FRANCHE DE TAUX																																	
0.00% < taux	348 319,04	100,00	284 749,36	100,00	229 102,61	100,00	173 124,40	100,00	135 318,05	100,00	113 634,06	100,00	82 131,13	100,00	70 761,38	100,00	49 771,41	100,00	31 798,13	100,00	19 037,72	100,00	11 286,70	100,00	5 096,20	100,00	1 784,37	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
0.00% < taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
taux <= 0.00%	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
PERIODICITE																																	
Mensuelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Bimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Trimestrielle	156 199,08	44,84	140 677,72	49,40	125 841,11	54,87	111 530,87	64,42	97 103,14	71,78	82 676,39	72,78	68 432,34	74,28	54 470,88	78,96	41 131,23	62,64	26 660,63	80,13	19 037,72	100,00	11 286,70	100,00	5 096,20	100,00	1 784,37	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Quadrimestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Semestrielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Nonmensurielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Annuelle	192 119,08	55,16	144 097,64	50,60	103 181,50	45,03	61 593,73	35,58	36 214,81	29,24	30 957,87	27,24	23 698,79	29,72	18 260,52	23,02	8 840,18	17,36	3 137,30	9,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FACTEUR																																	
Tout	348 319,04	100,00	284 749,36	100,00	229 102,61	100,00	173 124,40	100,00	135 318,05	100,00	113 634,06	100,00	82 131,13	100,00	70 761,38	100,00	49 771,41	100,00	31 798,13	100,00	19 037,72	100,00	11 286,70	100,00	5 096,20	100,00	1 784,37	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Caisses des Dépôts et Comptabilité	284,07	0,08	217,54	0,08	169,30	0,07	119,29	0,07	87,46	0,05	13,74	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Groupe Caisses d'Epargne	231 126,48	66,38	189 032,59	63,23	136 054,94	59,40	91 496,15	52,85	65 111,05	48,12	54 867,46	48,28	44 722,89	49,00	33 430,65	47,24	22 545,70	45,30	13 807,72	43,42	7 454,74	39,18	4 412,78	39,10	1 856,52	36,47	693,26	37,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
Groupe Crédit Agricole	38 285,40	10,99	34 059,00	11,98	29 744,05	12,98	25 431,33	14,69	21 089,25	15,38	18 738,27	14,72	12 919,37	14,02	9 309,73	13,15	6 083,61	12,22	3 726,85	11,73	2 205,87	11,59	884,24	7,86	84,22	1,85	47,11	2,64	0,00	0,00	0,00		
Organismes bancaires divers	78 841,11	22,59	70 439,16	24,74	63 104,12	27,54	56 077,83	32,39	49 049,49	36,25	42 026,67	36,98	34 899,87	37,98	28 024,00	39,60	21 142,10	42,48	14 281,56	44,85	9 177,11	49,25	6 009,68	53,25	3 143,49	61,68	1 068,00	59,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
Société Générale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
DEVISE																																	
euro	348 319,04	100,00	284 749,36	100,00	229 102,61	100,00	173 124,40	100,00	135 318,05	100,00	113 634,06	100,00	82 131,13	100,00	70 761,38	100,00	49 771,41	100,00	31 798,13	100,00	19 037,72	100,00	11 286,70	100,00	5 096,20	100,00	1 784,37	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FRF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL	348 319,04	100,00	284 749,36	100,00	229 102,61	100,00	173 124,40	100,00	135 318,05	100,00	113 634,06	100,00	82 131,13	100,00	70 761,38	100,00	49 771,41	100,00	31 798,13	100,00	19 037,72	100,00	11 286,70	100,00	5 096,20	100,00							

Structure des effectifs au 31 décembre 2016

Budget principal et budgets annexes (Laboratoire et Parc)

Statut	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Non rattachés à une catégorie	TOTAL
Emplois fonctionnels	3				3
<i>Emplois permanents :</i>					
Fonctionnaires	102	206	536		844
Non titulaires	17	13	24		54
<i>Emplois non permanents :</i>					
Collaborateurs de cabinet				3	3
Non titulaires recrutés sur emplois saisonniers ou occasionnels				59	59
<i>Personnes bénéficiant</i>					
d'un contrat unique d'insertion (CUI-CAE)				3	3
d'un emploi d'avenir				2	2
d'un engagement services civiques				7	7
Apprentis				3	3
Autres (agents non classables dans les catégories précédentes)				7	7
Assistants familiaux				150	150
TOTAL	122	219	560	234	1135

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions instaurées par le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016.

Evolution de la masse salariale et des effectifs

Budget principal

Laboratoire

Parc

DEPENSES	masse sal	% augm	ASSFAM	% augm	NT+divers	% augm	Titulaires	% augm	masse sal	% augm	masse sal	% augm
2011	35.8		3.7		3		29.1		1.675		0	
2012	37.7	5.31	4	8.11	3.7	23.33	30	3.09	1.347	-19.58	0.283	
2013	39	3.45	4.4	10.00	4.3	16.22	30.3	1.00	1.369	1.63	0.342	20.85
2014	40.9	4.87	5	13.64	4.2	-2.33	31.7	4.62	1.395	1.90	0.405	18.42
2015	41.3	0.98	5.2	4.00	3.8	-9.52	32.3	1.89	1.46	4.66	0.914	125.68
2016	39.9	-3.39	5	-3.85	3.1	-18.42	31.8	-1.55	1.513	3.63	1.265	38.40

Budget principal

Laboratoire

Parc

EFFECTIFS	TOTAL	% augm	ASSFAM	% augm	NT+ divers	% augm	Titulaires	% augm	Titulaires	Non Tit	Titulaires	Non Tit
2011	1035		125		99		811		37	5	0	0
2012	1073	3.67	129	3.20	129	30.30	815	0.49	27	7	5	0
2013	1087	1.30	138	6.98	138	6.98	811	-0.49	28	8	7	4
2014	1091	0.37	142	2.90	134	-2.90	815	0.49	35	5	9	2
2015	1083	-0.73	155	9.15	119	-11.19	809	-0.74	35	4	19	4
2016	1066	-1.57	150	-3.23	130	9.24	786	-2.84	34	6	27	2

Dépenses de personnel

Budget principal et budgets annexes (Laboratoire et Parc)

Il s'agit des rémunérations brutes annuelles des personnes présentes au 31 décembre 2016 (hors charges sociales patronales) La classification est similaire à celle de la structure des effectifs.

	Nombre	Traitement brut annuel	Régime indemnitaire	Nouvelle bonification indiciaire	Heures supplémentaires et complémentaires	Avantages en nature
Les personnels titulaires et stagiaires occupant un emploi permanent à temps complet et à temps non complet	847	19 208 165 €*	4 094 726 €	119 101 €	77 565 €	31 333 € (véhicule = 6 050 €, logement = 25 283 €)
Les personnels non titulaires occupant un emploi permanent	54	869 724 €*	148 254 €		16 329 €	
Assistants familiaux	150	3 510 083 €				
Les autres personnels (personnels sous contrat de droit privé, agents recrutés pour un besoin occasionnel)	84	942 282 €				
TOTAL	1135	24 530 254 €	4 242 980 €	119 101 €	93 894 €	

* supplément familial de traitement inclus

Le présent rapport est établi conformément aux dispositions instaurées par le décret n° 2016-841 du 24 Juin 2016.

Evolution de la masse salariale

Budget principal	Libellé	Prévision 2017	2016	2015	2014	2013
6218	Autre personnel extérieur		27 649.22	26 762.35	14 670.37	17 754.67
62181	Webmaster		21 630.23	15 693.10	20 108.29	0.00
6331	Versement de transport		54 165.28	54 665.97	53 564.73	27 364.26
6332	Cotisation FNAL		100 890.60	103 435.35	103 082.50	100 993.66
6336	CNFPT		180 974.40	206 222.58	205 381.10	201 583.36
64111	Rémunération principale titulaires		18 051 869.09	18 128 269.56	17 721 118.37	17 315 590.97
64112	Supplément familial de traitement		214 590.60	217 700.89	203 941.70	211 846.47
64113	NBI		100 107.94	104 001.78	106 053.79	108 277.70
64118	Autres indemnités		3 891 758.76	4 011 351.94	3 969 435.70	3 884 690.13
64181	Frais de représentation		4 788.00	4 402.30	4 788.00	4 788.00
64131	Rémunérations non titulaires		1 996 927.32	2 479 730.10	2 816 075.03	2 941 662.58
6414	Personnel vacataire		57 554.95	78 493.24	61 592.63	65 150.27
64162	Emplois d'avenir		85 477.71	94 978.26	89 969.84	0.00
64168	Autres emplois aidés		23 754.00	5 033.40	825.97	0.00
6451	Cotisations URSSAF		3 713 155.55	3 854 169.92	3 912 879.29	3 871 110.43
6453	Cotisations caisses de retraites		5 834 514.70	5 883 431.54	5 764 468.21	5 428 125.93
64531	Contribution RAFP		162 893.73	165 499.78	166 353.97	159 283.83
64532	FIPHP		81 661.73	126 123.06	130 212.46	0.00
6454	Cotisations ASSEDIC		124 966.92	154 082.39	167 780.77	173 466.03
6456	Versement au FNC Suppl familial		0.00	55 454.00	68 658.00	81 260.00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		71 828.01	71 819.32	69 530.16	67 592.87
6459	Rembt sur charges sécu et prévoyance		0.00	0.00	0.00	0.00
6473	Allocations chômage		2 631.72	384.80	19 952.48	28 996.66
6475	Médecine du travail		4 027.87	6 135.39	7 275.63	
	TOTAL	35 300 000.00	34 807 818.33	35 847 841.02	35 677 718.99	34 689 537.82
ASFAM		Prévision 2017	2016	2015	2014	2013
6331	Versement de transport		2 561.11	2 392.98	2 054.49	933.40
6332	Cotisations FNAL		17 862.70	18 058.00	17 617.85	15 489.39
6336	Cotisations CNFPT		32 159.69	36 262.98	35 237.66	30 970.57
64121	Rémunération principale		3 539 814.34	3 592 558.60	3 490 336.69	3 062 693.62
64123	Indemnités d'attente		41 783.93	37 525.81	34 973.28	31 869.34
64126	Indemnités de licenciement		31 747.86	39 902.35	43 893.90	57 742.13
6414	Vacataires		0.00	0.00	0.00	0.00
6451	Cotisations URSSAF		1 073 876.99	1 083 936.20	1 051 950.84	920 139.67
6453	Caisses de retraites		147 382.29	146 255.81	137 839.43	117 191.88
6454	ASSEDIC		203 618.53	206 592.18	197 835.87	170 408.00
6473	Allocation chômage		0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL	4 900 000.00	5 090 807.44	5 163 484.91	5 011 740.01	4 407 438.00
Laboratoire		Prévision 2017	2016	2015	2014	2013
6218	Autre personnel extérieur		20 744.26	0.00	0.00	0.00
6331	Versement de transport		4 066.86	3 890.30	3 644.59	1 815.42
6332	Cotisations FNAL		4 326.73	4 229.10	4 049.75	4 043.59
6336	Cotisations CNFPT		7 734.89	8 458.40	8 099.57	7 998.64
64111	Rémunération principale des titulaires		741 183.05	738 432.79	704 105.66	668 407.78
64112	Rémunération principale des non tit		117 616.86	98 606.27	93 000.79	128 391.29
64113	NBI		17 589.41	17 911.94	17 295.50	17 879.37
6414	Indemnités		168 352.47	174 448.81	168 633.20	161 323.96
6415	Supplément familial de traitement		10 827.85	9 292.18	9 228.62	8 656.94
6451	URSSAF		159 674.55	156 732.57	149 788.93	152 419.93
6453	Caisse de retraite		243 448.62	232 051.16	221 781.48	201 558.86
64531	Contribution RAFP		7 579.16	7 267.32	7 007.78	6 722.92
6454	ASSEDIC		6 909.71	6 170.70	5 956.39	7 351.94
6458	Cotisations autres organismes sociaux		2 931.00	2 922.00	2 804.00	2 655.00
6478	Autres charges sociales		0.00	0.00	0.00	0.00
648	Autres charges de personnel		0.00	0.00	0.00	0.00
	TOTAL	1 600 000.00	1 512 985.42	1 460 413.54	1 395 396.26	1 369 225.64
Parc		Prévision 2017	2016	2015	2014	2013
6331	Versement de transport		3 400.27	2 416.33	1 075.33	480.56
6332	Cotisation FNAL		3 617.16	2 625.49	1 203.68	1 012.87
6336	Cotisations CNFPT		6 511.35	5 251.25	2 407.48	2 025.43
64111	Rémunération principale des titulaires		672 923.19	466 155.12	187 418.73	175 917.16
64112	Rémunération principale des non titulaires		51 736.81	66 231.98	56 802.33	30 480.80
64113	NBI		3 338.64	0.00	0.00	0.00
6414	Indemnités		151 478.62	104 026.71	39 903.78	36 627.04
6415	Supplément familial de traitement		10 244.18	5 960.48	1 899.04	898.08
6451	URSSAF		130 087.15	97 901.71	48 215.38	38 721.58
6453	Cotisations caisses de retraite		219 181.36	152 428.37	60 095.13	51 110.96
64531	Contribution RAFP		6 589.70	4 586.18	1 848.42	1 679.76
6454	ASSEDIC		3 366.09	4 179.48	3 573.39	1 867.59
6458	Cotisations autres organismes sociaux		2 696.00	1 843.00	742.00	690.00
	TOTAL	1 400 000.00	1 265 170.52	913 606.10	405 184.69	341 511.83
TOTAL		43 200 000.00	42 676 781.71	43 385 345.57	42 490 039.95	40 807 713.29

Durée effective du travail

La loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, relative à la réduction du temps de travail dans la fonction publique est détaillée successivement dans les décrets des 25 août 2000 et 12 juillet 2001 applicables à la fonction publique territoriale.

Le protocole du temps de travail au sein du Conseil Départemental, adopté par **l'Assemblée Départementale**, lors de sa session des 17 et 18 Décembre 2001, a arrêté les dispositions réglementaires en matière de réduction du temps de travail et prévoit pour le protocole général :

- La durée annuelle du temps de travail est fixée à 1 607 heures suite à **l'institution d'une** journée de solidarité (décret n°2004-626 du 30 juin 2004) ;
- La durée journalière de base du temps de travail est de 8 heures ;
- La durée hebdomadaire théorique est de 40 heures, sur la base de 4,5 jours (36 h) de travail effectif et 0,5 jour de récupération (4 h) ;
- le décompte du temps de travail est réalisé de la manière suivante :
 - ▶ **201 jours de travail de 8 heures (+ crédit d'une heure) : 1 607 heures,**
 - ▶ **25 jours de congés annuels (augmentés des jours de fractionnement s'il y a lieu),**
 - ▶ 104 samedis + dimanches,
 - ▶ 22 jours de RTT,
 - ▶ 3 jours en usage libre, soit un total de 355 jours.

En fonction du nombre de jours fériés légal, il sera ajouté des jours de RTT libres d'usage, pour atteindre les **365 jours (ou 366 annuels)**.

Ce protocole est complété par les règlements spécifiques pour :

- **les agents affectés dans les centres d'exploitation,**
- les agents affectés dans les collèges,
- les personnels du Parc Départemental,
- les agents affectés aux fonctions de gardiennage.

Evolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour 2018

Au 1^{er} janvier 2018, la mise en œuvre du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour les cadres d'emplois qui le permettent aura une influence sur les dépenses de personnel dans la mesure où la collectivité proposera de valoriser des métiers qui ne le sont pas et qui concernent plus particulièrement les agents de catégorie C en position d'encadrement de proximité.

D'autre part le travail engagé sur la nouvelle organisation se poursuivra avec une influence sur les effectifs pour :

- **L'intégration des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)** au Pôle Jeunesse et Solidarités,
- **Le positionnement d'agents au sein du** nouveau Pôle Stratégies Territoriales,
 - La création de la mission « Informatique et Libertés »,
 - **La création d'une mission d'expertise « Patrimoine »** rattachée à la Direction Générale des Services,
 - La suppression de la Maison Départementale des Patrimoines,
 - La création de la mission « Energie et Transition Energétique » au sein du Pôle Aménagement et Transports,
 - La nouvelle organisation des Unités Techniques Territoriales,
 - La nouvelle territorialisation de la Direction des Actions Sociales de Proximité,
 - **La création de la Direction de l'Environnement.**

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- ETUDES -**

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

LIGNE BUDGETAIRE	906-21 / 2031
------------------	---------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019	CP 2020 et futurs	Total CP
AUBUSSON	AUBUSSON FELLETIN	AUBUSSON MOUTIER-ROZEILLE	Etude RD941/RD990 Aménagement du carrefour de "La Seiglière"	0	5 000			5 000
	FELLETIN	FELLETIN SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	Etude RD982 Déviation de FELLETIN	0			20 000	20 000
	AUZANCES	SAINT-ORADOUX-PRES-CROCQ	Etude RD9 Aménagement entre "Le Mazendrau" et "Les Canards"	0			10 000	10 000
	FELLETIN	FELLETIN SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	Etude RD992 Pont Roby	0			30 000	30 000
AUZANCES	GOUZON	CHENERAILLES	Etude RD990/RD997 Déviation de CHENERAILLES	0		10 000	50 000	60 000
BOUSSAC	BONNAT	LINARD LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE	Etude RD6 Rectification au "Pont de Nioux"	0			20 000	20 000
	BONNAT SAINT-VAURY	CHAMPSANGLARD JOUILLAT GLENIC	Etude RD6 Aménagement entre la RD940 et le lieu-dit "Tirelangue"	0	15 000	10 000		25 000
GUERET	AHUN	AHUN MOUTIER D'AHUN	Etude RD13 Déviation poids-lourds (Pont du Moutier d'Ahun classé)	0			20 000	20 000
	AHUN	AHUN MOUTIER D'AHUN	Etude RD942 Aménagement entre "Ponsebrot" et AHUN	0	15 000	5 000		20 000
LA SOUTERRAINE	DUN-LE-PALESTEL	CROZANT	RD72 Etudes géologiques et géotechniques au droit du mur FOUGEROUX	22 000	20 000			42 000
			Auscultation de chaussées pour établissement de la programmation	14 000	15 000	15 000	15 000	59 000
			Etudes diverses		20 000	20 000	20 000	60 000
			TOTAL ETUDES	36 000	90 000	60 000	185 000	371 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- P.R.I.D. -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

LIGNE BUDGETAIRE	906-21 / 231511
-------------------------	------------------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019	CP 2020 et futurs	Total CP
BOUSSAC	BONNAT SAINT-VAURY	CHAMPSANGLARD JOUILLAT GLENIC	RD6 Aménagement entre la RD940 et "Tirelangue"	0			2 000 000	2 000 000
GUERET	SAINT-VAURY	SAINT-LAURENT AJAIN	RD3 Aménagement de la route de la carrière de "Pont à Libaud"	0			1 500 000	1 500 000
	GUERET 1	SAINTE-FEYRE	RD76 Rectification des virages de "La Prade"	0		675 000		675 000
	AHUN	AHUN MOUTIER D'AHUN	RD942 Aménagement entre "Ponsebrot" et Ahun	0			2 000 000	2 000 000
BOUSSAC GUERET LA SOUTERRAINE			Aménagement d'aires de covoiturage le long de la RN145	0	150 000	150 000	150 000	450 000
TOTAL PRID				0	150 000	825 000	5 650 000	6 625 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018

- P.R.I.R. -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

LIGNE BUDGETAIRE	906-21 / 231513
-------------------------	-----------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019	CP 2020 et futurs	Total CP
AUBUSSON	AUBUSSON / FELLETTIN	AUBUSSON MOUTIER-ROZEILLE	RD990 Aménagement entre "La Clide" et "La Seiglière"	2 310 000	1 200 000			3 510 000
	AUBUSSON	AUBUSSON	RD941/RD990 Aménagement du carrefour de "La Seiglière"	0		3 000 000		3 000 000
	AUBUSSON	BLESSAC SAINT-MARC-A-FRONGIER	RD941 Suppression d'un dos d'âne, Calibrage et renforcement entre la RD7 et le lieu-dit "La fosse aux loups" PR 37,000 à 39,600	0			1 400 000	1 400 000
AUZANCES	GOUZON	CRESSAT SAINT-DIZIER-LA-TOUR CHENERAILLES	RD990 Calibrage et renforcement entre Chenérailles et la RD53	0			2 000 000	2 000 000
BOURGANEUF	BOURGANEUF	SOUBREBOST MANSAT-LA-COURRIERE	RD941 Créneau de dépassement au lieu-dit "Chezeau Raymond" entre les PR 63,400 et 65,400 Sens Pontarion-Bourganeuf	0			1 700 000	1 700 000
BOUSSAC	BOUSSAC	TOULX-SAINTE-CROIX	RD997 Rectification des virages entre les PR15,400 et 16,400 à proximité du lieu-dit "Clavière"	0			1 000 000	1 000 000
TOTAL PRIR				2 310 000	1 200 000	3 000 000	6 100 000	12 610 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - TRAVERSES -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi sur la base des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées et en fonction des informations sur les éventuels projets communaux !

LIGNE BUDGETAIRE :	90621 / 231512 (10300)
---------------------------	-------------------------------

UTT	CANTONS	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019 et futurs	Total CP
AUBUSSON	AUZANCES	Traverse de LA COURTINE RD982 PR 35,370 à 35,540 Rue de la Liberté	0		95 000	95 000
	AUBUSSON	Traverse de Farges RD941 Commune de SAINT-MARC-A-FRONGIER	0	195 000		195 000
	AUBUSSON	Traverse d'AUBUSSON RD941a Avenue d'Auvergne	80 000			80 000
	FELLETIN	Traverse de MOUTIER-ROZEILLE RD982 La Clide	0	315 000		315 000
AUZANCES	GOUZON	Traverse de LAVAVEIX-LES-MINES RD55a4 PR 0,000 à 0,557	0		97 000	97 000
	AUZANCES	Traverse de ROUGNAT RD996 PR 20,307 à 21,184	0		240 000	240 000
	EVAUX-LES-BAINS	Traverse d'EVAUX-LES-BAINS RD915 PR 21,000 à 21,750	0	220 000		220 000
	AUZANCES	Traverse d'AUZANCES RD996 PR 24,012 à 24,599	0	70 000		70 000
	GOUZON	Traverse de CHENERAILLES RD55 Route de Lavaveix-les-Mines	159 000			159 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- TRAVERSES -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi sur la base des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées et en fonction des informations sur les éventuels projets communaux !

BOURGANEUF	BOURGANEUF	Traverse de l'agglomération du "NOUHAUD" RD941 PR 80,779 à 81,684 Commune de SAINT-AMAND-JARTOUDEIX	168 500			168 500
	BOURGANEUF	Traverse de BOURGANEUF RD941	0		67 000	67 000
	FELLETIN	Traverse de ROYERE-DE-VASSIVIERE RD7	95 000			95 000
	AHUN	Traverse de SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEAU RD941 PR 55,012 à 55,082	0		39 000	39 000
	BOURGANEUF	Traverse de BOURGANEUF RD37 PR 0,300 à 0,970	0		120 000	120 000
	AHUN	Traverse de SARDENT RD34a3	0	53 000		53 000
BOUSSAC	BONNAT	Traverse de MOUTIER-MALCARD RD990 et RD56	101 000			101 000
	BOUSSAC	Traverse de CLUGNAT RD11	0	200 000		200 000
	BONNAT	Traverse de BONNAT RD15 PR 37,230 à 37,750	0	45 000		45 000
GUERET	SAINT-VAURY	Traverse de GARTEMPE RD22 PR 43,822 à 44,063	0	40 000		40 000
	SAINT-VAURY	Traverse de BUSSIÈRE-DUNOISE RD14 PR 44,216 à 44,818	130 000			130 000
LA SOUTERRAINE	GRAND-BOURG	Traverse de GRAND-BOURG RD4 PR 15,800 à 16,400	0		155 000	155 000
	DUN-LE-PALESTEL	Traverse d'AZERABLES RD15 PR 2,223 à 2,777	89 000			89 000
	DUN-LE-PALESTEL	Traverse de MAISON-FEYNE RD44 et RD46	265 000			265 000
	LE GRAND-BOURG	Traverse de FURSAC RD1	71 000			71 000
TOTAL TRAVERSES			1 168 500	1 138 000	813 000	3 119 500

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - GROSSES REPARATIONS -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées !

LIGNE BUDGETAIRE :	90621 / 231512 (10100)
---------------------------	-------------------------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019 et futurs	Total CP
AUBUSSON	FELLETIN	SAINT-MARC-A-LOUBAUD	RD16 PR 14,930 à 19,850	0	140 000		140 000
	AUZANCES	SAINT-PARDOUX-D'ARNET	RD40 PR 0,000 à 2,310	21 000			21 000
	FELLETIN	LA NOUAILLE	RD 59a PR 0,000 à 1,300	0		68 000	68 000
	AUZANCES	BEISSAT	RD25 PR 3,625 à 7,625	0	210 000		210 000
	FELLETIN	GIOUX FENIERS	RD19 PR 0,000 à 5,350	0		200 000	200 000
	AUZANCES	CROCQ BASVILLE	RD9 PR 53,502 à 55,781	0		275 000	275 000
	FELLETIN	VALLIERE	RD36 PR 32,202 à 35,435	0	68 000		68 000
	FELLETIN	GENTIOUX-PIGEROLLES	RD8 PR 54,900 à 55,600	44 000			44 000
	FELLETIN	GENTIOUX-PIGEROLLES	RD8 PR 48,000 à 48,700	0	44 000		44 000
	FELLETIN	VALLIERE	RD37 PR 28,445 à 29,075	0			0
	FELLETIN	VALLIERE FAUX-LA-MONTAGNE	RD37 PR 25,435 à 29,075	29 500			29 500
	FELLETIN	GENTIOUX-PIGEROLLES	RD85 PR 2,,505 à 4,455	25 000			25 000
	FELLETIN	SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE	RD16 PR 20,469 à 20,889	12 500			12 500
AUZANCES	EVAUX-LES-BAINS	LUSSAT	RD55 PR 42,044 à 42,850	0	50 000		50 000
	AUZANCES	AUZANCES	RD 988 PR 7,300 à 7,800	65 000			65 000
	AUZANCES	AUZANCES	RD4 PR 72,675 à 74,835	0		100 000	100 000
	EVAUX-LES-BAINS	LUSSAT BORD-SAINT-GEORGES	RD55 PR 47,600 à 48,676	50 000			50 000
	AUZANCES	AUZANCES	RD 988 PR 8,958 à 9,203	53 000			53 000
	EVAUX-LES-BAINS	LUSSAT	RD55 PR 38,550 à 39,907	42 000			42 000
BOURGANEUF	BOURGANEUF	SAINT-PARDOUX-MORTEROLLES	RD8 PR 31,000 à 35,050	33 000		0	33 000
	FELLETIN	ROYERE-DE-VASSIVIERE	RD3 PR 13,854 à 16,625	0	70 000		70 000
	AUBUSSON AHUN GOUZON	BLESSAC ARS SAINT-MEDARD-LA-ROCHETTE	RD7 PR 28,456 à 35,816	0		129 000	129 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - GROSSES REPARATIONS -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées !

BOURGANEUF	AHUN	FRANSECHES ARS SAINT-MARTIAL-LE-MONT	RD54 PR 4,995 à 6,785	0	73 000		73 000
	BOURGANEUF	BOURGANEUF FAUX-MAZURAT	RD8 PR 24,762 à 26,680	27 000			27 000
	AHUN	FRANSECHES SAINT-MARTIAL-LE-MONT	RD53 PR 4,990 à 10,230	0			0
	AHUN	AHUN	RD13 PR 42,265 à 42,525 et PR 45,075 à 45,465	38 000			38 000
	FELLETIN	ROYERE-DE-VASSIVIERE	RD3a2 PR3,723 et 6,367	33 000			33 000
	AHUN	JANAILLAT	RD10 PR 34,400 à 38,070	47 000			47 000
	BOURGANEUF	SAINT-DIZIER-LEYRENNE MASBARAUD-MERIGNAT	RD 912 PR 39,017 à 42,494 Reprofilage de rives dangereuses	60 000			60 000
BOUSSAC	GOUZON	GOUZON	RD997 Giratoires de Gouzon	0	118 000		118 000
	BONNAT	MORTROUX	RD46 PR 31,130 à 32,441	0	120 000		120 000
	BONNAT	MORTROUX LINARD	RD46 PR 26,436 à 29,869	0		275 000	275 000
	GOUZON	GOUZON	RD915 Giratoire de Gouzon	0	45 000		45 000
	BOUSSAC BONNAT	NOUZERINE TERCILLAT	RD2 PR 17,222 à 22,150	165 000			165 000
GUERET	SAINT-VAURY	SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS ANZEME	RD75 PR 0,0000 à 2,762	101 000			101 000
	GUERET 2	MONTAIGUT-LE-BLANC	RD52 PR 21,605 à 23,379	0		80 000	80 000
	AHUN	LEPINAS	RD3 PR 45,920 à 47,552	84 000			84 000
	SAINT-VAURY	AJAIN	RD11 PR 0,000	0	56 000		56 000

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- GROSSES REPARATIONS -**

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées !

LA SOUTERRAINE	GRAND-BOURG	GRAND-BOURG CHAMBORAND	RD10 PR 13,624 à 16,355	0	100 000		100 000
	DUN-LE-PALESTEL	MAISON-FEYNE	RD44 PR 42,488 à 43,021	0		50 000	50 000
	DUN-LE-PALESTEL	LAFAT	RD69 PR 14,479 à 16,565	0		90 000	90 000
	GRAND-BOURG	SAINT-ETIENNE-DE-FURSAC	RD1 PR 0,000 à 5,402	0	160 000		160 000
	GRAND-BOURG	CHATELUS-LE-MARCHEIX	RD8 PR 9,441 à 12,115	0	71 000		71 000
	DUN-LE-PALESTEL	DUN-LE-PALESTEL VILLARD	RD5 PR 41,572 à 45,572	115 000			115 000
Mise en œuvre du schéma de signalisation touristique				82 500	80 000	80 000	242 500
Signalisation horizontale sur travaux neufs				60 000	60 000	60 000	180 000
TOTAL GROSSES REPARATIONS				1 187 500	1 465 000	1 407 000	4 059 500

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - PROGRAMME D'AXES -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées !

LIGNE BUDGETAIRE	90621 / 231512 (10500)
-------------------------	-------------------------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019 et futurs	Total CP
AUBUSSON	AUZANCES	CLAIRAVAUX	RD982 PR 19,450 à 21,600	47 000			47 000
	AUZANCES	LE MAS-D'ARTIGES	RD982 PR 25,840 à 27,240	150 000			150 000
	AUZANCES	CROCQ	RD996 PR 51,180 à 53,220	260 000			260 000
	AUBUSSON	AUBUSSON	RD990 PR 64,600 à 66,328	0		250 000	250 000
	FELLETIN	MOUTIER-ROZEILLE	RD982 PR 1,145 à 2,236 Purges localisées	21 000			21 000
	FELLETIN	FAUX-LA-MONTAGNE	RD992 PR23,244 à 24,477	0	135 000		135 000
	FELLETIN	FELLETIN	RD992 PR0,520 à 2,060	0	125 000		125 000
AUZANCES	AUZANCES	ROUGNAT CHARRON	RD988 PR 0,000 à 6,906	165 000	175 000		340 000
	GOUZON	GOUZON	RD915 PR 2,850 à 4,275	103 000			103 000
	AUZANCES	BUSSIÈRE-NOUVELLE LE COMPAS	RD988 PR 15,830 à 18,130	195 000			195 000
BOURGANEUF	BOURGANEUF	FAUX-MAZURAS BOURGANEUF	RD940 PR 9,500 à 11,500	0		190 000	190 000
	BOURGANEUF	MASBARAUD-MERIGNAT	RD912 PR 38,943 à 40,560	0	330 000		330 000
BOUSSAC	BONNAT	MOUTIER-MALCARD GENOUILLAC	RD940 PR 63,327 à 69,523	585 250	89 750		675 000
	BONNAT	MORTROUX MOUTIER-MALCARD	RD46 PR 31,130 à 32,421	0		80 000	80 000
	BONNAT	MORTROUX LINARD	RD46 PR 26,436 à 29,869	0		215 000	215 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - PROGRAMME D'AXES -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées !

GUERET	GUERET 2 SAINT-VAURY	GUERET SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS	RD914 PR 1,433 à 2,500	0	119 000		119 000
	SAINT-VAURY	SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS	RD100 PR 23,390 à 25,113	0		146 000	146 000
	GOUZON	LADAPEYRE	RD990 PR 28,912 à 32,919	460 000			460 000
	GUERET 1	SAINTE-FEYRE	RD4 PR 31,786 (Giratoire) RD100 PR 26,057 à 26,134 et Giratoire	0	95 000		95 000
	SAINT-VAURY	SAINT-SULPICE-LE-GUERETOIS	RD942 PR 39,825 (Giratoire)	0	55 000		55 000
LA SOUTERRAINE	DUN-LE-PALESTEL	CROZANT	RD913 PR 3,710 à 8,200	0		300 000	300 000
	LA SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	RD912a1 PR0,389 à 1,948 Boulevard de contournement	0	160 000		160 000
	LA SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	RD1 PR 16,324 à 16,991	0	165 000		165 000
	LA SOUTERRAINE	SAINTE-LEGER-BRIDEREIX	RD951 PR 7,307 à 10,121	304 000			304 000
	DUN-LE-PALESTEL	COLONDANNES	RD951 PR 10,802 à 12,100	0		130 000	130 000

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- PROGRAMME D'AXES -**

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse des résultats des auscultations réalisés par les laboratoires et/ou de l'évolution des chaussées !

Route Départementale N° 941

AUBUSSON	AUBUSSON	BLESSAC	RD941 PR 37,395 à 37,795	0	67 500		67 500
	AUZANCES	LA VILLETTELLE MAUTES	RD941 PR 12,259 à 13,955	35 000			35 000
	AUZANCES	LA VILLETTELLE	RD941 PR 15,200 à 16,675	120 000			120 000
BOURGANEUF	BOURGANEUF	MONTBOUCHER	RD941 PR 76,150 à 78,050	271 000			271 000
	BOURGANEUF	BOURGANEUF	RD941 PR 69,900 à 70,980		70 000		70 000
	AHUN	LA POUGE SAINT-HILAIRE-LE-CHÂTEAU	RD941 PR 52,310 à 54,310		343 000		343 000
TOTAL PROGRAMME D'AXES				2 716 250	1 929 250	1 311 000	5 956 500

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- OUVRAGES D'ART -**

! Ce PPI provisoire et partiel sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse de l'évolution des ouvrages !

LIGNE BUDGETAIRE :	90621 / 231514
---------------------------	-----------------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019	CP 2020 et futurs	Total CP
AUBUSSON	FELLETIN	FELLETIN SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	RD992 PR 0,300 Pont Roby					
	AUZANCES	SAINT-BARD	RD941 Pont de Chaninas				80 000	80 000
	AUZANCES	SAINT-BARD	RD941 Pont de Chirouzes				30 000	30 000
	FELLETIN	FELLETIN SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	RD23 Pont de la Pisciculture				150 000	150 000
	AUZANCES	CROCQ	RD996 Pont de Chez Pilat			70 000		70 000
	AUZANCES	LA COURTINE	RD982 Pont de La Bourgade				160 000	160 000
	FELLETIN	FAUX-LA-MONTAGNE	RD85 Réfection d'un aqueduc au lieu-dit "Bessat"				32 000	32 000
	AUBUSSON	AUBUSSON	RD941 Pont de Juillet (Participation Communale pour la réfection des parapets)			110 000		110 000
	FELLETIN	LA NOUAILLE	RD59a Pont de Fontaneillas	35 000				35 000
	AUBUSSON	ALLEYRAT	RD942a Talutage d'un mur au lieu-dit "Ourdeau"	19 000				19 000
	AUZANCES	FLAYAT	RD996 Mur du pont de Flayat	120 000				120 000
	AUBUSSON	ALLEYRAT	RD942a Talutage de deux murs situés aux PR 4,770 et 5,135	24 000				24 000
	AUZANCES	SAINT-GEORGES-NIGREMONT	RD35 Enrochement d'un talus au lieu-dit "Les Ecurettes"	10 000				10 000
	FELLETIN	POUSSANGE	RD35 Réfection de l'aqueduc de la Bierge	40 000				40 000
AUZANCES	EVAUX-LES-BAINS	CHAMBON-SUR-VOUEIZE	RD993 Mur au PR 16,500					
	AUBUSSON	SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE	RD9 Pont des 3 ponts		100 000			100 000
	EVAUX-LES-BAINS	LUSSAT	RD55 Réfection du Pont Bredier			85 000		85 000
	EVAUX-LES-BAINS	EVAUX-LES-BAINS	RD19 Réparation du Pont du Monteil			50 000		50 000

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- OUVRAGES D'ART -**

! Ce PPI provisoire et partiel sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse de l'évolution des ouvrages !

BOURGANEUF	BOURGANEUF	AURIAT	RD22 Mur d'Auriat (N°1)					
	BOURGANEUF	SAINT-MOREIL	RD12 Pont de Saint-Moreil				40 000	40 000
	AHUN	VIDAILLAT	RD45 Pont Mémanat				90 000	90 000
	AHUN	JANAILLAT	RD50 Pont de Lavergne			50 000		50 000
	FELLETIN	SAINT-MARTIN-CHÂTEAU	RD7 Talutage du mur du "Mas Soubrot"	23 000				23 000
BOUSSAC	BOUSSAC	CLUGNAT	RD81 Pont de La Gane Laugère				80 000	80 000
	BOUSSAC	BORD-SAINT-GEORGES	RD100 Pont du Sou		150 000			150 000
	BOUSSAC	CLUGNAT	RD14 Pont de l'usine	45 000				45 000
	BOUSSAC	LAVAUFRANCHE	RD917 Pont de Lavaufranche	39 000	70 000			109 000
	GOUZON	DOMEYROT	RD40 Réparation du Pont de "La Ribière"		65 000			65 000
GUERET	GOUZON	CRESSAT	RD13 Pont de Villemerle			40 000		40 000
	AHUN	LE-MOUTIER-D'AHUN	RD16 Pont du Moutier				50 000	50 000
	GOUZON	PIONNAT	RD16 Pont de Pionnat		45 000			45 000
	GUERET 1	SAINT-LAURENT	RD3 Pont à Libaud		25 000			25 000
	SAINT-VAURY	SAINT-VAURY	RD63 Réfection du Pont de Neypoux			50 000		50 000
	SAINT-VAURY	SAINT-FIEL	RD75a Réparation du Pont de Saint-Fiel			50 000		50 000
	SAINT-VAURY	LA BRIONNE	RD914 Reprise d'un talus au droit du carrefour avec la voie communale du Mas	8 000				8 000

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- OUVRAGES D'ART -**

! Ce PPI provisoire et partiel sera mis à jour lors du vote du BP 2018, après analyse de l'évolution des ouvrages !

LA SOUTERRAINE	DUN-LE-PALESTEL	VILLARD	RD951 Pont de l'Enfer		140 000			140 000
	DUN-LE-PALESTEL	CROZANT	RD72 Mur de Crozant		80 000			80 000
	LA SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	RD912 Pont de Bussière-Madelaine			50 000		50 000
	LA SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	RD73 Pont du Poirier	16 000				16 000
			Dévégétalisation des ouvrages	40 000		40 000		80 000
			Travaux Aquatiques		25 000		25 000	50 000
			TOTAL OUVRAGES D'ART	419 000	700 000	595 000	737 000	2 451 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- AMENAGEMENTS DE SECURITE -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018 selon les priorités en matière de sécurité routière !

LIGNE BUDGETAIRE:	906-21 / 23153
--------------------------	-----------------------

UTT	CANTONS	COMMUNES	OPERATIONS	CP 2017 (Pour mémoire)	CP 2018	CP 2019 et futurs	Total CP
AUBUSSON	AUZANCES	SAINT-ORADOUX-DE-CHIROUZE	RD 996 PR 72+100 étang de Meouze pose d'une glissière peinte	0	16 000		16 000
	FELLETIN	VALLIERE	RD36/VC3 Lavaud Soubranne Amélioration du carrefour (Participation Communale de 50% HT)	0		25 000	25 000
	FELLETIN	LA VILLEDIEU	RD992 Dégagement de visibilité entre "La Baraque" et la virage de La Vierge	0		40 000	40 000
	FELLETIN	FELLETIN	RD19 PR10,300 Sécurisation d'un talus de remblais	0	10 000		10 000
	FELLETIN	MOUTIER-ROZEILLE	RD19 Sécurisation d'un talus de remblais (Création d'un merlon et pose d'une glissière)	0	11 000		11 000
	FELLETIN	POUSSANGES	RD35 Dégagement de visibilité au lieu-dit "La Ragure"	0		10 000	10 000
	FELLETIN	CROZE	RD35 Sécurisation d'un talus de remblais au lieu-dit "Les Pares"	0	2 000		2 000
	AUBUSSON	AUBUSSON	RD23 Sécurisation d'un talu de remblais au lieu-dit "Les Redondets"	0	3 500		3 500
	AUZANCES	SAINT-ORADOUX-PRES-CROCQ	RD9 pose d'une glissière de sécurité au lieu-dit "Le Mouneix"	0		6 500	6 500
	AUZANCES	CROCQ	Aménagement du carrefour "d'herbe" RD996 - RD9	0	25 000		25 000
	AUZANCES	FLAYAT	RD996 Pose d'une glissière de sécurité au lieu-dit "Le Pont"	0		47 000	47 000
	AUZANCES	FLAYAT	RD30 PR 7,150 et RD996 PR 60,160 Sécurisation des talus et accotements	4 000			4 000

VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- AMENAGEMENTS DE SECURITE -

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018 selon les priorités en matière de sécurité routière !

AUBUSSON	FELLETIN	SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	RD23 PR 23,150 Sécurisation des talus et accotements	6 000			6 000
	FELLETIN	SAINT-QUENTIN-LA-CHABANNE	RD23 La Maurie "Papeterie du Comté" Sécurisation des accotements et des eaux pluviales	8 000			8 000
	AUZANCES	SAINT-MERD-LA-BREUILLE	RD18a4 Sécurisation des accotements	15 600			15 600
AUZANCES	GOUZON	PEYRAT-LA-NONIERE	RD4 RD993 Aménagement du carrefour à "l'Angly"	0		50 000	50 000
	EVAUX-LES-BAINS	SANNAT	RD19 RD24a Aménagement du carrefour	0	35 000		35 000
	AUZANCES	AUZANCES DONTREIX	RD4 PR79,190 Aménagement aux abords de la carrière Aniorté	0		25 000	25 000
	EVAUX-LES-BAINS	RETERRE	RD24 Reconstruction d'un talus de remblais au PR 27,150	0	6 000		6 000
	AUBUSSON	SAINT-SILVAIN-BELLE GARDE	RD9 Renforcement d'un talus de remblais	0	9 000		9 000
	AUZANCES	LES MARS	RD996 Mise aux normes de glissières de sécurité aux PR 26,577 et 26,727	0	8 000		8 000
	GOUZON	SAINT-MEDARD-LA-ROCHETTE	RD7 Mise aux normes de glissières de sécurité	7 200			7 200
	AUZANCES	CHARRON	RD4a1 Mise en place de glissières de sécurité aux PR 4,605 et 5,140	9 000			9 000
	EVAUX-LES-BAINS	NOUHANT CHAMBON-SUR-VOUEIZE	RD917 Marquage au sol axial entre l'échangeur n°42 de la RN145 et Chambon-sur-Voueize	10 000			10 000
	AHUN	SAINT-MARTIAL-LE-MONT	RD942 Mise aux normes de glissières de sécurité au PR 10,318	4 700			4 700
BOURGANEUF	AHUN	FRANSECHES	Dégagement de visibilité au carrefour entre les RD53 et 53a	4 000			4 000
	AHUN	VIDAILLAT	RD34 Dégagement de visibilité dans un virage au PR 29,920	3 500			3 500
	BOURGANEUF	BOURGANEUF	Dégagement de visibilité au carrefour entre les RD8 et RD37	0	4 500		4 500
	AHUN	SAINT-GEORGES-LA-POUGE	RD45 Dégagement de visibilité dans un virage au PR 8,320	0	6 500		6 500

**VOIRIE - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018
- AMENAGEMENTS DE SECURITE -**

! Ce PPI provisoire et partiel, établi à partir des tableaux de la DM3 2017, sera mis à jour lors du vote du BP 2018 selon les priorités en matière de sécurité routière !

BOUSSAC	BONNAT	BONNAT	RD 15 Pont SNCF démolition et remise au gabarit au lieu-dit "Glaudeix"	44 000			44 000
	BONNAT	LE-BOURG-D'HEM	Dégagement de visibilité dans deux virages au carrefour RD56 RD33a	0		25 000	25 000
	BONNAT	LOURDOUEIX-SAINT-PIERRE	RD22 Renforcement d'un talus au lieu-dit "Lignaud" PR 73,500	17 000			17 000
	GOUZON	GOUZON	RD997 PR 29,800 Mise en place d'un dispositif interdisant physiquement le stationnement	16 000			16 000
	BONNAT	GENOUILAC	Sécurisation du carrefour entre les RD940,990et 15 au lieu-dit "Le Poteau"	4 000			4 000
GUERET	AHUN	AHUN	RD18 Création d'un cheminement piétonnier entre le lycée agricole et le bourg d'Ahun	0	15 000		15 000
	SAINT-VAURY	LA BRIONNE	RD914 Renforcement d'un talus de remblais à proximité de la route du "Mas" au PR 8,250	0	80 000		80 000
	GOUZON	JARNAGES	RD65 Aménagement entre le bourg et l'usine ATULAM	105 000	15 000		120 000
	AHUN	AHUN	RD942 Couche de roulement sur le giratoire créé pour l'accès à la ZA	45 000			45 000
	SAINT-VAURY	JOUILLAT	RD940 PR 49,400 Renforcement d'un talus de remblais	0	35 000		35 000
LA SOUTERRAINE	LA SOUTERRAINE	NOTH	RD74 Aménagement du carrefour avec la VC26 (Participation à l'aménagement communal à hauteur de 50% du montant	0		55 000	55 000
	DUN-LE-PALESTEL	AZERABLES	RD15 Etang de Mandrezat Mise en place de glissières de sécurité	25 000			25 000
Mises à priorité diverses				0	0		0
Mise aux normes de la signalisation de police				0	0		0
Mise aux normes de la signalisation plastique				10 000	10 000	10 000	30 000
Mise en place d'indicateurs de profondeur de gel électroniques				25 000	25 000	10 000	60 000
Mise aux normes de la signalisation de police et de travaux				50 000	50 000	50 000	150 000
TOTAL OPERATIONS DE SECURITE				413 000	366 500	353 500	1 133 000

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
SERVICES GENERAUX						
Chapitre 900.202						
Dépenses						
Tous bâtiments chapitre 900.202	Avances forfaitaires		10 000 €			10 000 €
Etudes	AMO renouvellement contrat exploitation de chauffage	50 000 €	18 000 €	30 000	175 000	268 000
	MOE couverture Château (DRH)		10 000 €			
	MOE accessibilité château (ACMH)		25 000 €			
	MOE remplacement menuiseries salle plénière (ACMH)		10 000 €			
Travaux de voirie	Reprise parking bâtiment Avenue de Laure (Médecine Préventive)					0 €
Achats d'extincteurs		5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Remise en état des chaufferies	Contrat P3 DALKIA - VUE DMOSG	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	135 000 €
8 rue Ingres (DISC)	Mise en sureté (fermeture du portail)	7 000 €	10 000 €			10 000 €
12 Avenue Pierre Leroux -ex CCI- (PDEV-PAT-DFB)	Remplacement du système de contrôle d'accès					0 €
	Travaux divers	12 000 €	5 000 €			5 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	1 000 €	10 000 €	105 000 €		115 000 €
7 Avenue de Laure (DRH)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	11 144 €				0 €
Travaux de sécurité		10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
Signalétique	Plans d'évacuation divers, signalétique amortissable	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
4 Place Louis Lacrocq (DGS-DRH)	Travaux divers	15 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
	Réfection de la toiture du bâtiments abritant la DRH dans le cadre du schéma directeur des bâtiments sur Guéret	70 000 €	110 000 €			110 000 €
	Remplacement des menuiseries extérieures du château dans le cadre du schéma directeur des bâtiments sur Guéret		50 000 €	50 000 €	200 000 €	300 000 €
	Aménagement de la salle au dessus de la salle n°3	10 000 €				0 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	10 000 €	100 000 €	110 000 €		210 000 €
Annexe Ferrague	Réfection couverture + cheminée			60 000 €		60 000 €
5 Rue Alexandre Guillon (CPIE, Comités divers)	Réfection de la toiture-terrasse	70 000 €				0 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				72 000 €	72 000 €
2 Rue des Marronniers (CALC + Anciens Combattants)	Réhabilitation pour MDPH		20 000 €	80 000 €		100 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				60 000 €	60 000 €
9 Avenue Fayolle (ADRT)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				230 000 €	230 000 €
TOTAL 900.202		321 144 €	453 000 €	510 000 €	812 000 €	1 775 000 €

SECURITE

Chapitre 901.1

Caserne de gendarmerie à LA COURTINE	Etudes (diagnostic énergétique des logements)		2 000 €			2 000 €
	Remplacement baies vitrées logements	20 000 €				0 €
	Révision des menuiseries	10 000 €				0 €
	Travaux divers du propriétaire	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
	Travaux dans les logements suite à audit énergétique		10 000 €	10 000 €	10 000 €	30 000 €
	Réfection sol Brigade				15 000 €	15 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	16 000 €				0 €
Caserne de gendarmerie LELIEVRE à GUERET	Restructuration dans le cadre du schéma directeur des bâtiments sur Guéret				4 100 000 €	4 100 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
TOTAL 901.1		51 000 €	17 000 €	15 000 €	4 130 000 €	4 162 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
ENSEIGNEMENTS (Hors collèges)						
Chapitre 902 .0						
Etudes	(Réfection bardage, couverture, ...)	15 000 €	10 000 €	15 000 €	155 000 €	180 000 €
Gymnase La Pigue	Travaux divers	5 000 €	5 000 €			5 000 €
	Mise aux normes panneaux de basket pour les petites catégories		9 000 €			
	Réfection de la couverture			100 000 €		100 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP		1 000 €	59 000 €		60 000 €
Chapitre 902 .1						
45B et 47 rue Jean Jaurès (Ecole Annexe)	Séparation fluides du gymnase				5 000 €	5 000 €
	Travaux de cablage des anciens logements pour installation syndicats et COS					0 €
	Travaux d'aménagement des salles de formation				100 000 €	100 000 €
	Réfection des couvertures			30 000 €	30 000 €	60 000 €
Chapitre 902.8						
Etudes		5 000 €	5 000 €			5 000 €
1 avenue Marc Purat (Maison de l'Education et de la Formation)	Travaux divers (réfection menuiseries occasionnant des fuites, ...)	10 000 €	5 000 €			5 000 €
	Réfection du parking et des réseaux extérieurs			30 000 €	60 000 €	90 000 €
	Renforcement de la charpente	120 000 €	40 000 €			40 000 €
	Réfection de la couverture du "clocheton"	30 000 €				0 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP			5 000 €	180 000 €	185 000 €
TOTAL 902 - Hors collèges		185 000 €	75 000 €	239 000 €	530 000 €	835 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS						
Chapitre 903.3						
Etudes	Etudes restructuration site Saint-Palais	10 000 €	10 000 €	10 000 €		20 000 €
Centre de Super Besse	Mise aux normes diverses	5 000 €	5 000 €	5 000 €	35 000 €	45 000 €
	Remplacement de menuiseries	20 000 €	40 000 €			40 000 €
	Réfection de la VMC				50 000 €	50 000 €
	Ajour radiateurs dans cage d'escalier			10 000 €		10 000 €
	Réfection chaufferie			15 000 €	15 000 €	30 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				470 000 €	470 000 €
Centre de St Palais/Mer	Mise aux normes diverses et travaux	10 000 €	5 000 €	40 000 €	40 000 €	85 000 €
	Remplacement de menuiseries			30 000 €	30 000 €	60 000 €
	Réfection couverture bâtiments 7		30 000 €			30 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				445 000 €	445 000 €
Chapitre 903.11						
1 Avenue René Cassin (CONSERVATOIRE E. GOUE)	Travaux divers (vitrage, travaux d'assainissement, ...)	5 000 €		5 000 €		5 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	11 898 €				0 €
16 Avenue Marc Purat (AUDITORIUM)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP		1 000 €	35 000 €		36 000 €
Chapitre 903.12						
11 Rue Victor Hugo (Maison du Patrimoine)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				205 000 €	205 000 €
11 Avenue Fayolle (Musée de la résistance)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				35 000 €	35 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
Chapitre 903.13						
Etudes				5 000 €	10 000 €	15 000 €
Rue des Lilas (B.D.C.)	Travaux divers		5 000 €	5 000 €	40 000 €	50 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	16 244 €				0 €
	Reprise couverture tuiles				70 000 €	70 000 €
Chapitre 903.14						
Etudes		3 000 €	3 000 €	7 000 €	5 000 €	15 000 €
CCAJL Aubusson	Travaux divers	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €	60 000 €
	Remplacement et réfection de menuiserie		20 000 €	20 000 €		40 000 €
	Réfection des toitures-terrasses			80 000 €	260 000 €	340 000 €
	Réfection du parvis				80 000 €	80 000 €
	Réfection des verrières	60 000 €	60 000 €	90 000 €	30 000 €	180 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				230 000 €	230 000 €
Chapitre 903.15						
30 rue Franklin Roosevelt (ARCHIVES DEPARTEMENTALES)	Bardage extérieur facade Nord				70 000 €	70 000 €
	Travaux divers	15 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €	60 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	1 000 €	40 000 €			40 000 €
TOTAL 903		167 142 €	239 000 €	377 000 €	2 200 000 €	2 816 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL

ACTION SOCIALE						
Chapitre 905.0						
Tous bâtiments chapitre 905.0	Avances forfaitaires	10 000 €	10 000 €			10 000 €
Etudes	MOE electricité "Trace de Pas"	20 000 €	5 000 €	50 000 €	385 000 €	470 000 €
	Réhabilitation Caserne Lelièvre (2017 : Programme + étude diverses)		30 000 €			
	MOE couverture UTAS B					
UTAS Aubusson (Centre des Impôts)						0 €
UTAS de La Souterraine	Aménagement du bâtiment dit "Trace de Pas"	220 000 €	200 000 €	40 000 €		240 000 €
12 Rue Sylvain Grateyrolles (UTAS Guéret - Bâtiment A)	Travaux divers					0 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				70 000 €	70 000 €
14 Rue Victor Hugo (UTAS Guéret - Bâtiment B)	Travaux divers					0 €
	Réfection toiture			130 000 €		130 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				215 000 €	215 000 €
UTAS de Boussac	Travaux divers (volets roulants)		5 000 €			5 000 €
	Réfection réseau d'assainissement		8 000 €			8 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	30 000 €				0 €
Centre d'exploitation d'Evaux-Les-Bains	Installation de volets-roulants					0 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
13 rue Joseph Ducouret (PJS)	Restructuration dans le cadre du schéma directeur des bâtiments sur Guéret				600 000 €	600 000 €
	Réfection des gouttières	60 000 €				0 €
	Réfection de la couverture			50 000 €	110 000 €	160 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				100 000 €	100 000 €
20 Boulevard Guillaumin (PMI)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP				65 000 €	65 000 €
Maison du Département de Bourgneuf	Construction (Moe comprise)	100 000 €				0 €
	Reprise entablement des couvertures de la gare			30 000 €		
2 bis Avenue de la République (MDPH)	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	5 000 €				0 €
	Travaux divers	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
	Restructuration dans le cadre du schéma directeur des bâtiments sur Guéret				2 300 000 €	2 300 000 €
TOTAL 905.0		450 000 €	263 000 €	305 000 €	3 850 000 €	4 388 000 €

RESEAUX ET INFRASTRUCTURES

Chapitre 906.0

Travaux de voirie	Revêtement et marquage parking bâtiments Avenue Pierre Leroux	14 000 €				0 €
Etudes	2016 : Etude remplacement alarme incendie bâtiments Avenue Pierre Leroux	6 000 €	5 000 €			5 000 €
14 Avenue Pierre Leroux (PAT/PDEV)	Travaux divers (remplacement luminaires, remplacement sol, feu tricolore ...)	15 000 €	15 000 €	15 000 €	30 000 €	60 000 €
	Modification installation de chauffage 2ème étage			40 000 €		40 000 €
	Remplacement des menuiseries			60 000 €	60 000 €	120 000 €
	Remplacement alarme incendie	60 000 €	80 000 €			80 000 €
	Mise en accessibilité suivant Ad'AP	1 000 €	60 000 €			60 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL
Chapitre 906.21						
Tous bâtiments chapitre 906.21	Avances forfaitaires					0 €
Aire de repos de "La Pierre Levée" à La Villeneuve	Remplacement porte sanitaires suite à vandalisme (recette assurance)	3 333 €				0 €
Etudes	2016 : CE de Crocq, CE de Guéret, halle SNCF Evaux, DTA	20 000 €	30 000 €	20 000 €	140 000 €	190 000 €
Grosses réparations aux centres d'exploitation	Mise en conformité sécurité - Réparations diverses	30 000 €	40 000 €	30 000 €	30 000 €	100 000 €
Centre d'exploitation de Bonnat	Extension de la partie base vie - Constructions modulaires	20 000 €	20 000 €			20 000 €
Centre d'exploitation de Felletin	Installation d'une usine de fabrication de saumure	60 000 €				0 €
Centre d'exploitation de La Courtine	Extension - Création d'un coin atelier	20 000 €	20 000 €	30 000 €		50 000 €
Centre d'exploitation Gentioux	Construction				500 000 €	500 000 €
Centre d'exploitation de Guéret	Construction	3 000 €	3 000 €		1 300 000 €	1 303 000 €
UTT de Guéret	Aménagement de bureaux pour l'UTT dans les locaux du Parc Départemental		50 000 €			50 000 €
Centre d'exploitation de Chénérailles	Solde travaux de construction et couverture silo à sel	40 000 €				0 €
Centre d'exploitation de Crocq	Construction	0 €		50 000 €	800 000 €	850 000 €
Centre d'exploitation de Crocq	Installation de constructions modulaires	30 000 €	30 000 €			30 000 €
Centre d'exploitation d'Aubusson	Création d'un local de stockage et couverture du silo à sel				170 000 €	170 000 €
Halle SNCF d'Evaux-Les-Bains	Aménagement d'une aire de stockage de matériaux et aménagement du bâtiment en zone de stockage				200 000 €	200 000 €
Centre d'exploitation de Royère	Couverture du Silo à sel	3 381 €				0 €
Centre d'exploitation de Gouzou	Réfection couverture partie bureaux			40 000 €		40 000 €
Tous centres	Travaux suite à redécoupage territorial (provision)		200 000 €			
TOTAL 906		325 714 €	553 000 €	285 000 €	3 230 000 €	3 868 000 €

BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - 2018

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

Rubriques	Détail	CP				
		BP 2017 (Pour mémoire)	PROJET BP 2018	2019	Futurs	TOTAL

OPERATIONS HORS BUDGET DIRECTION DES BATIMENTS ET COLLEGES

Etang des Landes	Etude accessibilité chemin d'accès à la maison de la réserve		10 000 €			10 000 €
	Travaux chemin pour accessibilité maison de la réserve (provision, budget suivant étude)			50 000 €		50 000 €
	Couverture grange (budget exact suivant étude potentiel photovoltaïque)		56 000 €			56 000 €
Laboratoire	Installation d'un échangeur sur la Centrale de Traitement d'Air		25 000 €			25 000 €
TOTAL			91 000 €	50 000 €	0 €	141 000 €

TOTAL DEPENSES BATIMENTS		1 500 000 €	1 691 000 €	1 781 000 €	14 752 000 €	17 985 000 €
---------------------------------	--	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------	---------------------

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - ENTRETIEN TECHNIQUE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
AHUN	Réfection des sols du foyer		15 000,00		15 000,00
AUZANCES	Construction d'un abri vers portail accès		5 000,00		5 000,00
BENEVENT-L'ABBAYE	Remplacement porte circulation 1er étage avec ventouse		15 000,00		15 000,00
BONNAT					0,00
BOURGANEUF	Travaux élimination radon		20 000,00		20 000,00
	Réfection des escalier intérieurs	15 000,00	15 000,00		30 000,00
	Refection mur extérieur	3 000,00	7 000,00		10 000,00
BOUSSAC					0,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - ENTRETIEN TECHNIQUE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

		Projet			
CHAMBON SUR VOUEIZE	Réfection vitrages de la galerie	3 000,00			3 000,00
	Remplacement candélabres vétustes	15 000,00			15 000,00
CHATELUS-MALVALEIX	Réfection sol accès réfectoire	5 000,00			5 000,00
CHENERAILLES	Travaux élimination radon		20 000,00		20 000,00
CROCQ					0,00
DUN LE PALESTEL	Sécurisation accès toitures terrasses	12 000,00			12 000,00
FELLETIN					0,00
JULES MAROUZEAU	Réfection transformateur	10 000,00			10 000,00
	Drainage source le long de l'aile Nord du Bâtiment principal	20 000,00			20 000,00
	Travaux élimination radon		30 000,00		30 000,00
MARTIN NADAUD					0,00
PARSAC	Réfection de sol stockage alimentaire suite à rapport DSV	6 000,00			6 000,00
SAINT-VAURY					0,00
	TOUS COLLEGES	56 000,00	43 000,00	170 000,00	269 000,00
	TOTAL ENTRETIEN TECHNIQUE	145 000,00	170 000,00	170 000,00	485 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - MODERNISATION DU PATRIMOINE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
BONNAT	Aménagement d'une salle multimédia			20 000,00	20 000,00
	Agrandissement salle de technologie pour stockage gymnase			30 000,00	30 000,00
BOURGANEUF	Réfection de la chaufferie	30 000,00			30 000,00
CROCQ	Rénovation salle de sciences			50 000,00	50 000,00
DUN LE PALESTEL	Rénovation salle de sciences	1 000,00	100 000,00		101 000,00
GUERET - MARTIN NADAUD	Rénovation salles de sciences			130 000,00	130 000,00
	Rénovation atelier de technologie		50 000,00	100 000,00	150 000,00
TOTAL MODERNISATION PATRIMOINE		31 000,00	150 000,00	330 000,00	511 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - AMELIORATION DU CADRE DE VIE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
AHUN	Réfection sols salles de classe (y compris désamiantage)	30 000,00	20 000,00	30 000,00	80 000,00
AUZANCES	Construction d'un atelier			80 000,00	80 000,00
BENEVENT-L'ABBAYE	Désamiantage et démolition cloison dans préfabriqué salle de technologie		30 000,00		30 000,00
BONNAT	Construction d'un abri à vélos			12 000,00	12 000,00
CHAMBON-SUR VOUEIZE	Démolition préfabriqué atelier			130 000,00	130 000,00
FELLETIN	Réfection d'une cage d'escalier du bâtiment principal		35 000,00		35 000,00
CHENERAILLES	Remplacement faux-plafond et réfection électricité réfectoire		30 000,00		30 000,00
	Insonorisation salles de classe, hall dentrée		15 000,00		15 000,00
GUERET - MAROUZEAU	Construction d'un préau dans la cour de récréation "Nord"			250 000,00	250 000,00
	Construction de salles sur deux niveaux (dans l'ancienne chapelle - gymnase)			200 000,00	200 000,00
PARSAC	Réfection des sanitaires filles et garçons	90 000,00			90 000,00
SAINT-VAURY	Réfection sols salles de classe et logements (y compris désamiantage)		35 000,00	115 000,00	150 000,00
TOUS COLLEGES	Réfection des revêtements de cours		40 000,00	60 000,00	100 000,00
	TOTAL AMELIORATION CADRE DE VIE	120 000,00	205 000,00	877 000,00	1 202 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - GROSSES REPARATIONS AU CLOS-ET-COUVERT -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
AHUN	Réfection toiture ancien bâtiment		30 000,00		30 000,00
BONNAT	Nettoyage des façades			90 000,00	90 000,00
BOUSSAC	Reprise de la couverture	65 000,00	5 000,00		70 000,00
	Réfection des bois extérieurs		30 000,00	40 000,00	70 000,00
GUERET - MARTIN NADAUD	Réfection toiture foyer élèves				0,00
	TOTAL GR CLOS ET COUVERT	65 000,00	65 000,00	130 000,00	260 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - AMELIORATION ENERGETIQUE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
AHUN	Remplacement de menuiseries extérieures	120 000,00		0,00	120 000,00
AUZANCES	Remplacement des menuiseries des logements	20 000,00	10 000,00		30 000,00
	Remplacement des menuiseries du gymnase		30 000,00		30 000,00
	Remplacement porte accès cuisine	5 000,00			5 000,00
BONNAT	Remplacement des menuiseries de la salle de technologie		30 000,00		30 000,00
CHATELUS-MALVALEIX	Remplacement des menuiseries de l'atelier de technologie	30 000,00			30 000,00
DUN-LE-PALESTEL	Réfection et isolation des façades			600 000,00	600 000,00
	Remplacement de menuiseries extérieures			300 000,00	300 000,00
	Rempalcement porte accès self	5 000,00			5 000,00
FELLETIN	Remplacement de menuiseries extérieures	330 000,00	270 000,00		600 000,00
GUERET - JULES MAROUZEAU	Remplacement de menuiseries extérieures	50 000,00	50 000,00		100 000,00
PARSAC	Remplacement de menuiseries extérieures			40 000,00	40 000,00
SAINT-VAURY	Remplacement de menuiseries extérieures		60 000,00	175 000,00	235 000,00
	TOTAL AMELIORATION ENERGETIQUE	560 000,00	450 000,00	1 115 000,00	2 125 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - ACCESSIBILITE ET SECURITE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
AHUN	Accessibilité	120 000,00			120 000,00
	Mise en sureté	32 000,00			32 000,00
AUZANCES	Accessibilité			390 000,00	390 000,00
	Mise en sureté	21 000,00			21 000,00
BENEVENT-L'ABBAYE	Accessibilité		1 000,00	234 000,00	235 000,00
	Mise en sureté	75 000,00			75 000,00
BONNAT	Accessibilité	210 000,00	69 000,00		279 000,00
	Mise en sureté	23 000,00			23 000,00
BOURGANEUF	Remplacement alarme incendie	69 000,00			69 000,00
	Désenfumage circulations horizontales internat	80 000,00	120 000,00		200 000,00
	Mise en sureté	6 000,00			6 000,00
BOUSSAC	Accessibilité	1 000,00	124 000,00		125 000,00
	Mise en sureté	24 000,00			24 000,00
CHAMBON SUR VOUEIZE	Accessibilité		1 000,00	289 000,00	290 000,00
	Mise en sureté	21 000,00			21 000,00
CHATELUS-MALVALEIX	Accessibilité			145 000,00	145 000,00
	Mise en sureté	9 000,00			9 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - ACCESSIBILITE ET SECURITE -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

		Projet			
CHENERAILLES	Accessibilité	1 000,00	168 000,00		169 000,00
	Mise en sureté	11 000,00			11 000,00
CROCQ	Accessibilité	1 000,00	99 000,00		100 000,00
	Mise en sureté	13 000,00			13 000,00
DUN LE PALESTEL	Accessibilité	1 000,00	489 000,00		490 000,00
	Mise en sureté	18 000,00			18 000,00
FELLETIN	Accessibilité			520 000,00	520 000,00
	Désenfumage circulations horizontales internat	1 000,00	349 000,00		350 000,00
	Mise en sureté	9 000,00			9 000,00
	Installation porte recouplement dans circulations	20 000,00			20 000,00
JULES MAROUZEAU	Accessibilité			200 000,00	200 000,00
	Mise en sureté	16 000,00			16 000,00
MARTIN NADAUD	Accessibilité	15 000,00	35 000,00		50 000,00
	Mise en sureté	23 000,00			23 000,00
PARSAC	Accessibilité	10 000,00	190 000,00		200 000,00
	Mise en sureté	30 000,00			30 000,00
SAINT VAURY	Accessibilité			380 000,00	380 000,00
	Mise en sureté	16 000,00	16 000,00		32 000,00
TOUS COLLEGES	Extincteurs	2 000,00	5 000,00	5 000,00	12 000,00
TOTAL ACCESSIBILITE ET SECURITE		878 000,00	1 666 000,00	2 163 000,00	4 707 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - RESTRUCTURATIONS -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
BOURGANEUF	Restructuration du collège	0,00		6 500 000,00	6 500 000,00
GUERET - JULES MAROUZEAU	Restructuration du collège			13 000 000,00	13 000 000,00
	TOTAL GR CLOS ET COUVERT	0,00	0,00	19 500 000,00	19 500 000,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018

- ETUDES -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

COLLEGES	OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
AUZANCES	MO Construction d'un atelier		5 000,00	5 000,00	10 000,00
BOURGANEUF	MO réfection chaufferie	5 000,00			5 000,00
	MO Restructuration du collège (compris AMO)	5 000,00		460 000,00	465 000,00
	Etude remplacement alarme incendie	15 000,00			15 000,00
	Audit énergétique	10 000,00			10 000,00
	Diagnostic accessibilité		10 000,00		10 000,00
BOUSSAC	Etude reprise couverture		6 700,00		6 700,00
CHAMBON SUR VOUEIZE	MO Démolition préfabriqué et construction			10 000,00	10 000,00
FELLETIN	MO Création d'un désenfumage horizontal internat	15 000,00	18 000,00		33 000,00
GUERET - JULES MAROUZEAU	Etude d'opportunité et de faisabilité			10 000,00	10 000,00
	MO Construction d'un préau		10 000,00	15 000,00	25 000,00
	MO construction d'une salle sur deux niveaux (ancienne chapelle)			20 000,00	20 000,00
	Audit énergétique	10 000,00			10 000,00
GUERET - MARTIN NADAUD	Etude remplacement système de chauffage atelier technologie	3 000,00			3 000,00
TOUS LES COLLEGES	Audit énergétiques	30 000,00			30 000,00
	Réalisation Dossiers Techniques Amiante		1 000,00	1 000,00	2 000,00
	Etude radon	8 000,00	2 000,00	2 000,00	12 000,00
	TOTAL ETUDES	101 000,00	52 700,00	523 000,00	676 700,00

COLLEGES - PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2018 - RECAPITULATIF -

! Ce PPI provisoire sera mis à jour lors du vote du BP 2018 !

OPERATIONS	Projet CP 2018	CP 2019	CP Futurs	Total CP
ENTRETIEN TECHNIQUE	145 000,00	170 000,00	170 000,00	485 000,00
MODERNISATION PATRIMOINE	31 000,00	150 000,00	330 000,00	511 000,00
AMELIORATION CADRE DE VIE	120 000,00	205 000,00	877 000,00	1 202 000,00
GROSSES REPARATIONS CLOS ET COUVERT	65 000,00	65 000,00	130 000,00	260 000,00
AMELIORATION ENERGETIQUE	560 000,00	450 000,00	1 115 000,00	2 125 000,00
ACCESSIBILITE ET SECURITE	878 000,00	1 666 000,00	2 163 000,00	4 707 000,00
RESTRUCTURATIONS	0,00	0,00	19 500 000,00	19 500 000,00
ETUDES	101 000,00	52 700,00	523 000,00	676 700,00
TOTAL	1 900 000,00	2 758 700,00	24 808 000,00	29 466 700,00